



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 24 mars 2017 — Vol. 44 N° 118

Interpellation : L'abandon par le gouvernement libéral
de l'est de Montréal

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 24 mars 2017 — Vol. 44 N° 118

Table des matières

Exposé du sujet	
M. Jean-François Lisée	1
Réponse du ministre	
M. Martin Coiteux	2
Argumentation	4
Conclusions	15
M. Martin Coiteux	15
M. Jean-François Lisée	17

Autres intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

Mme Carole Poirier
Mme Filomena Rotiroti
Mme Nicole Léger
M. Mario Laframboise
M. Maka Kotto

Le vendredi 24 mars 2017 — Vol. 44 N° 118

Interpellation : L'abandon par le gouvernement libéral de l'est de Montréal

(Neuf heures)

Le Président (M. Auger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation de la députée d'Hochelaga-Maisonneuve au ministre responsable de la région de Montréal sur le sujet suivant : L'abandon par le gouvernement libéral de l'est de Montréal.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Rousselle (Vimont) est remplacé par Mme Rotiroti (Jeanne-Mance — Viger); M. Cousineau (Bertrand) est remplacé par M. Lisée (Rosemont); M. Gaudreault (Jonquière) est remplacé par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve); M. Ouellet (René-Lévesque) est remplacé par M. Kotto (Bourget); Mme Richard (Duplessis) est remplacée par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles).

Le Président (M. Auger) : Merci. Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation.

D'abord, je comprends qu'il y a une entente à l'effet que M. le chef de l'opposition officielle effectuera la première et la dernière intervention de 10 minutes en remplacement de la députée qui a donné l'avis d'interpellation. Ainsi, dans un premier temps, M. le chef de l'opposition officielle aura un temps de parole de 10 minutes, suivi de M. le ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante : d'abord, un député de l'opposition officielle, ensuite le ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite. 20 minutes avant 11 heures, j'accorderai 10 minutes de conclusion au ministre et un temps de réplique égal au chef de l'opposition officielle. Je comprends qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième et de la sixième série d'interventions. Enfin, je vous rappelle que le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser 11 heures. Nous avons un deux minutes de retard. Est-ce qu'il y a consentement pour y aller au-delà, pour 11 h 2? Il y a consentement.

Sur ce, M. le chef de l'opposition officielle, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : Merci, M. le Président. Merci, M. le ministre responsable de la métropole, et les collègues qui sont là, les collègues de Montréal pour l'opposition officielle et nos amis du deuxième groupe d'opposition.

Nous sommes ici en interpellation parce qu'on est extrêmement déçu de l'inaction du gouvernement libéral pour l'est de Montréal. Et pourtant, à l'élection de 2014, il y a trois ans, les candidats et le premier ministre en devenir avaient pris des engagements clairs pour l'est de Montréal. Et on peut comprendre que, la première année, bien, on est occupé à autre chose, mais, la deuxième année, c'est moins compréhensible; la troisième année, c'est inacceptable. Et là on s'en va vers une élection l'an prochain et on va être dans le mode engagements pour l'élection suivante. Donc, on a passé le point de non-retour pour le bilan qu'on peut faire.

Alors, prenons quelques dossiers. Dans un communiqué de presse émis par plusieurs des députés élus par les citoyens dans l'est de Montréal, on disait qu'il était inacceptable que le plan de rénovation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont n'ait pas été engagé par le Parti québécois. Nous avons été là pendant 18 mois. On a accéléré le dossier, mais nous avons été battus à l'élection. Et nous étions d'accord avec les députés libéraux en devenir, qu'il fallait accélérer les choses. Il y a plusieurs dossiers, dont le HMR. Et le ministre va peut-être nous dire que l'urgence a été terminée, que la dialyse avance, etc., mais ce n'est pas ça, le dossier que les députés libéraux en devenir ciblaient, c'est la rénovation du corps de l'hôpital, c'est-à-dire son immeuble central, dont le ministre de la Santé sait qu'il est le plus vétuste à Montréal. Et donc ils ont eu la chance de mettre ce... juste à titre de projet dans le PQI. Pendant les trois budgets précédents, ils ne l'ont pas fait. Et, s'il apparaît comme projet dans le PQI mardi, c'est donc que ça ne commencera pas à être construit pendant le mandat du Parti libéral. Pourquoi refuser de mettre... d'avoir mis dans le PQI malgré les déclarations extrêmement sévères des libéraux au moment de leur élection?

La deuxième chose de retard programmé, c'est la ligne bleue. Alors, sur la ligne bleue, il y a eu un dossier d'opportunité qui a été préparé et qui est resté pendant un an sur le bureau du ministre des Transports. Alors, pendant un an, une décision politique a été prise de ne pas faire avancer le dossier, et maintenant on me dit qu'il a été adopté. Peut-être que le ministre pourra nous le confirmer, parce qu'il n'y a pas eu d'annonce publique, mais on nous dit aussi à Ottawa, et des collègues libéraux fédéraux de nos collègues libéraux de Montréal disent : Comment ça se fait que le dossier précis n'a pas été envoyé à Ottawa?, parce qu'Ottawa était prêt à faire des annonces plus spécifiques, mais le dossier n'est pas envoyé. D'ailleurs, nous ne connaissons pas le montage financier de la ligne bleue après trois ans d'absence de travail, d'inaction du gouvernement. Alors, c'est bien un genre de ralentissement programmé de dossiers essentiels pour l'est de Montréal. Et, sans doute le pire, c'est le Stade olympique.

Pour le Stade olympique, le premier ministre candidat avait dit qu'il allait s'en occuper dans les semaines qui suivraient son élection, dans les semaines qui suivraient son élection. D'ailleurs, il avait été très bien renseigné sur le dossier

par le député en devenir de Viau, en ce moment ministre de l'Environnement, et qui était directeur général de la RIO. Et le premier ministre disait : Bien, écoutez, on sait qu'il y a un autofinancement possible s'il y a un toit, on va s'en occuper dans les semaines... Mais là ça fait trois fois 52 semaines qui sont passées, et, après trois fois 52 semaines, on apprend hier qu'il y a un nouveau délai qui va être proposé en demandant peut-être à une société privée de faire sa propre évaluation. Alors, comment se fait-il que l'engagement du premier ministre a été rompu, que trois ans sont passés... On a un autre détail qui nous fait conclure que ce n'est pas un dossier qui intéresse le gouvernement : la ministre du Tourisme, il y a un moment où elle a dit : Ah! un toit, pas de toit, ça dépend, on n'est pas très certains, etc. Alors, on voit que, sur des dossiers qui sont structurants pour l'est de Montréal, l'absence de volonté d'agir est la marque de commerce de ce gouvernement.

Et là parlons de la décontamination des sols. C'est une vérité de La Palice depuis des décennies que, si on veut que l'est de Montréal se développe sur les plans industriel, commercial et résidentiel, il faut décontaminer des sols d'une région qui a énormément contribué, depuis plus d'un siècle, à la richesse du Québec et du Canada mais en contaminant ses sols. Là, maintenant, c'est le temps que la nation dise : O.K., maintenant, on va vous aider à reconverter vos lieux en décontaminant. Alors, il y a deux ans, dans un budget, le gouvernement libéral a dit : Ah! on va mettre des sommes dans ClimatSol-Plus, et, la première année, ils ont dépensé zéro dollar de ces sommes. Et, dans la deuxième année, ils ont dépensé zéro dollar de ces sommes. Alors, c'est un genre de façon d'être qui dit : On s'en occupe. Alors, tout le monde se dit : O.K., ça va venir. Et là ils ne s'en occupent pas. Vous savez, en psychologie, on appelle ça passif-agressif. On fait semblant, on ne dit pas qu'on ne le fera pas, mais, dans les faits, on se traîne les pieds, on ne le fait pas, on ne veut pas que ça arrive.

Alors, pour l'est de Montréal, on a un gouvernement passif-agressif. Et on se dit : Il doit y avoir une révolte des députés libéraux de l'est de Montréal, qui sont en train de se faire dire par leurs citoyens : Rien ne se passe. Rien ne se passe sur la ligne bleue, rien ne se passe sur le Stade olympique, rien ne se passe sur la décontamination des sols, rien ne se passe dans notre hôpital, le plus important, le seul de l'est de Montréal. Et là nous, on regarde, M. le Président, très attentivement s'il y a des déclarations par les députés libéraux de l'est. Est-ce qu'ils se plaignent publiquement? Est-ce qu'ils disent des choses? Est-ce que, parfois, on a des... Par personne interposée, hein, on se fait dire : Aïe! ça brasse au caucus de Montréal, ah! ils ne sont pas contents. Zéro, M. le Président, zéro. Mais les députés libéraux fédéraux, cependant, eux, ils parlent, eux, ils se plaignent, eux, ils disent que ça ne marche pas. Eux, ils ne sont pas contents, parce que, semble-t-il, ils entendent ce que leurs citoyens leur disent.

Alors, quand on dit : On parle de l'abandon de l'est de Montréal par ce gouvernement, c'est le sentiment qu'ont les citoyens de l'est de Montréal. Ils sont abandonnés par le gouvernement, par des gens qui ont fait des promesses, par des gens qui ont laissé entendre qu'il y aurait des budgets et ils sont abandonnés par les gens qui localement sont censés être leurs relais, leurs porte-parole, leurs représentants, leurs responsables. Alors, je vois qu'il y a une députée qui a le courage d'être présente, je la salue. Merci d'être là.

Moi, très souvent, je suis au Comité de développement de l'est de Montréal, qui est présidé par ma collègue de Pointe-aux-Trembles, et, des députés de l'est de Montréal, c'est extrêmement rare qu'ils soient présents, extrêmement rare. Les députés du Parti québécois sont là, participent. Ce comité représente tous les organismes, le cégep, le CISSS, les centres de développement, etc. Tout le monde est là pour discuter ensemble de l'est de Montréal. Les députés libéraux sont absents. Est-ce qu'ils ont honte? Peut-être qu'ils ont honte. Peut-être qu'ils sont tellement disciplinés qu'ils demandent des choses privément, tout bas comme ça, et on leur fait dire : Non, non, non, tu ne l'auras pas.

• (9 h 10) •

Et donc ils ne veulent pas se présenter dans les lieux où des questions se posent.

Évidemment, c'était très difficile, au cours de la dernière année, quand le gouvernement a décidé de mettre entre 5 et 6 milliards de dollars pour du transport collectif dans l'ouest de Montréal, un projet magnifique dans l'ouest de Montréal. Évidemment, dans l'est de Montréal, on dit : Bon, O.K., où est l'équilibre? Qu'est-ce qu'il y a pour l'est? Et le Comité de développement de l'est de Montréal s'est réuni, son comité de transport a dit : Bien, on a une liste, nous aussi : on a la ligne bleue, on a la desserte de la Pointe-de-l'Île, on a le Train de l'Est, dont la tarification est trop élevée. D'ailleurs, elle double, la tarification, quand on change de mode de transport. Qu'est-ce qui se passe avec le boulevard Notre-Dame? Pourquoi est-ce que le SRB Pie-IX ne va pas jusqu'au centre-ville? Donc, ce n'est pas parce qu'il y a une absence de projet pour faire l'équilibre. L'est de Montréal demande l'équilibre. Et puis on a voulu le demander au ministre des Transports. D'abord, il y en avait un qui s'appelait Jacques Daoust qui n'est pas venu. Ensuite, on en a eu un autre, qui est le député de Frontenac. Bien, d'abord, il a donné un rendez-vous, il n'est pas venu; un autre rendez-vous, il n'est pas venu.

Alors, on voit que c'est contagieux, là, le refus de se présenter devant les gens de l'est de Montréal. Alors, il y en a qui n'ont rien à dire puis il y en a qui ont honte. Alors, c'est l'abandon. Alors, aujourd'hui, on est venus demander des comptes. Expliquez-nous qu'est-ce que les gens de l'est de Montréal ont fait au gouvernement libéral pour être abandonnés. C'est une question qui nous turlupine. On ne le sait pas. Et pourquoi est-ce qu'il n'y a jamais de réponse lorsqu'on pose des questions? Mes attentes sont basses envers le ministre responsable de la métropole, parce que je le lui ai demandé dans des crédits et il ne répond pas aux questions. Aujourd'hui, j'espère qu'il va avoir des réponses. Je les attends.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le chef de l'opposition officielle. M. le ministre, pour également 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Martin Coiteux

M. Coiteux : Merci, M. le Président. D'abord, j'aimerais évidemment saluer le chef de l'opposition officielle. J'aimerais saluer la députée de Bourget... le député de Bourget, pardon, la députée de Pointe-aux-Trembles et la députée

d'Hochelaga-Maisonneuve, le député de Blainville et surtout la députée de Jeanne-Mance — Viger, qui préside le caucus des députés de Montréal de notre parti et qui fait un travail remarquable. Et le chef de l'opposition officielle disait qu'on devrait être en train de se chicaner entre nous, mais ce n'est pas dans nos moeurs, parce que nous, on est plutôt en mode de régler des problèmes, de chercher des solutions, de les trouver, de les mettre en oeuvre, et ça donne lieu à des actions.

Et aujourd'hui je suis ici avec vous pour cette interpellation, mais ce n'était pas prévu comme ça. Ce qui était prévu aujourd'hui, c'est que je sois dans le comté du chef de l'opposition officielle, dans l'est de Montréal, avec d'autres collègues, dont le ministre de l'Éducation, pour faire une annonce importante en matière d'éducation qui va avoir un impact justement pour les citoyens de l'est de Montréal. J'aurais été avec les gens de l'est ce matin. Je suis avec les oppositions ici, à l'Assemblée nationale du Québec.

Je suis un ancien résident de l'est de Montréal. J'ai habité pendant plusieurs années dans l'est de Montréal. D'ailleurs, ma fille est née à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, dont a parlé le chef de l'opposition officielle. Et donc je suis ministre responsable de la métropole et, à ce titre, je m'intéresse au nord, au sud, à l'ouest et à l'est aussi de Montréal. On va parler beaucoup de l'est aujourd'hui. L'opposition officielle ne parle que de l'est, en général. Pour eux, le nord, le sud, l'ouest, Montréal dans son ensemble, ils n'ont jamais grand-chose à dire. Et d'ailleurs ils ont fait un passage au pouvoir heureusement bref, relativement bref, fort heureusement d'ailleurs pour les gens de Montréal, parce que, lors de leur dernier passage, l'économie de Montréal n'allait pas très bien, l'emploi était en baisse, il y avait beaucoup de pessimisme. Ils n'étaient pas tellement dans le développement économique, ils étaient dans leurs questions existentielles habituelles, qui ont pour effet de diviser les Québécois en général, mais particulièrement Montréal, qui est une ville de grande diversité.

Et d'ailleurs, lors de la dernière étude des crédits, le chef de l'opposition officielle y faisait allusion, il me questionnait sur l'emploi notamment à Montréal et, je vais le citer, il avait dit : L'année n'est pas finie. L'année n'est pas finie. Bien, moi, ça m'inquiète parce que la tendance est forte. Là, ça augmente, le nombre de chômeurs, disait-il, le chef de l'opposition. Moi, je lui avais dit : Attendez un peu, attendez un peu de voir les statistiques. Et le verdict depuis est tombé, ça va faire un an bientôt, mais le verdict est tombé. Et, lorsqu'on regarde l'évolution de la situation à Montréal depuis mai 2014, le taux d'emploi a augmenté de 3,5 % dans la région de Montréal, et le taux de chômage a diminué de 1 %. Montréal est championne dans la création d'emplois, et il y a eu une création d'emplois record à Montréal au cours de la dernière année. Alors, ça, ça veut dire qu'il est en train de se passer quelque chose, et ce quelque chose, comme toujours, ne peut pas dépendre uniquement des actions du gouvernement, mais très certainement le gouvernement est en train de mettre en place des conditions gagnantes pour créer des emplois dans l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal et aussi dans l'est de Montréal.

Vous savez, il y a un vent d'optimisme qui souffle sur Montréal, puis ce n'est pas sans lien avec ce que fait le gouvernement, loin de là. On est en train de donner des leviers importants à Montréal pour que Montréal puisse jouer son plein rôle en matière économique et en matière sociale, en matière culturelle.

J'ai déposé, en décembre dernier, le projet de loi n° 121 visant à augmenter l'autonomie et les pouvoirs de la ville de Montréal, et, en même temps, le gouvernement a conclu avec la ville de Montréal une entente-cadre qui s'appelle Réflexe Montréal, qui a été signée conjointement avec la ville de Montréal en même temps que nous avons signé la Déclaration sur la reconnaissance du statut particulier de la métropole. Et, lors du dépôt de ce projet de loi, le maire de Montréal, Denis Coderre, a affirmé — je le cite : «C'est un grand jour pour Montréal[...]. [...]Nous inaugurons une nouvelle ère de collaboration entre le gouvernement du Québec et sa métropole basée sur la confiance mutuelle. Je tiens à saluer le gouvernement de M. Philippe Couillard, qui a respecté l'engagement qu'il avait pris au lendemain des élections de 2014.» Et là on chemine, là, avec ce projet de loi. Hier, on était en consultations puis on a reçu justement les représentants de la Chambre de commerce de l'est de Montréal, qui sont ici aujourd'hui — d'ailleurs, je les salue, hein, je les salue — et ils nous ont dit ceci, ils nous ont dit ceci, écoutez bien : «Grâce aux nouveaux moyens donnés par l'article 7 du projet de loi n° 121, la ville sera en mesure de déployer des stratégies spécifiques pour miser sur les atouts de l'est de la métropole. La ville de Montréal pourra en effet intervenir avec plus de précision sur le tissu économique métropolitain, qui présente une [relation] et des besoins bien particuliers.» C'est ça qu'on est en train de faire à l'est, au nord, au sud et à l'ouest. Mais eux, évidemment, ils soulignaient la capacité, grâce à ces outils qu'on donne à Montréal, de travailler avec une meilleure concertation, gouvernement du Québec, ville de Montréal, acteurs locaux économiques, pour développer davantage l'est. Et d'ailleurs tout ce qu'on fait avec Montréal tourne autour de trois axes : des mesures qui visent à développer Montréal, des mesures qui visent à améliorer la vie à Montréal et des mesures qui permettent à Montréal de décider elle-même de ses priorités en utilisant ses moyens d'action. C'est pour ça qu'on a des ententes sectorielles importantes en habitation, dans la lutte contre l'itinérance, en matière d'immigration, en matière de culture et patrimoine, en matière d'infrastructures et d'équipements scolaires.

Et, avec des moyens financiers, M. le Président, avec des moyens financiers, il y aura une aide annuelle pour faire du développement économique. Avec les nouvelles libertés qui vont être données à Montréal par le projet de loi n° 121, il va y avoir un montant annuel récurrent de 50 millions de dollars d'ici cinq ans, et ça va commencer, là. La gradation, l'augmentation de cette aide, ça va commencer dès la prochaine année financière. Toute la panoplie des aides inconditionnelles au statut de la métropole qui avaient toutes une date de péremption sont pérennisées dans l'entente Réflexe Montréal. C'est une aide inconditionnelle de 83 millions annuelle qui va être indexée en fonction de l'activité économique qui est générée sur le territoire.

Alors, il n'y a pas seulement des nouvelles libertés et des nouveaux moyens qui vont être donnés à Montréal, il y a aussi des nouveaux moyens financiers. Et c'est extrêmement novateur, c'est extrêmement novateur, cette chose-là : plutôt qu'on travaille en rangs dispersés, plutôt que Montréal s'en aille toute seule de son côté avec ses propres priorités, le gouvernement du Québec, tout seul, avec ses propres priorités... on va se doter d'une vision commune, on va se donner un plan économique qui va permettre d'arrimer les actions, de manière convergente, à la fois du gouvernement — ça veut dire Investissement Québec aussi — et de la ville de Montréal, et des partenaires locaux.

Et, parlant de partenaires locaux, j'ai justement rencontré récemment... en dehors de la période de consultation du projet de loi n° 121, j'ai d'ailleurs rencontré les représentants de la Chambre de commerce de l'est de Montréal. Ça ne fait pas très longtemps, là, ça fait quelques semaines de ça, et on a eu une excellente rencontre, on a eu une excellente rencontre où on a parlé de priorités qui sont des priorités communes.

• (9 h 20) •

Les transports en commun. J'ai entendu toutes sortes de choses sur les transports en commun ici, la ligne bleue, et tout ça. On va en parler, aujourd'hui, de la ligne bleue. C'est une priorité pour le gouvernement, c'est une priorité pour le gouvernement, et on va la faire, la ligne bleue, on va la faire, la ligne bleue. Alors, je ne comprends pas les récriminations de l'opposition, qui nous dit : Écoutez, on ne veut pas que ce soit une priorité. Je ne comprends pas.

On a parlé des milieux de vie, on a parlé de l'habitation notamment. Vous savez qu'on est sur le point de faire la plus importante réforme du secteur de l'habitation et des programmes de la SHQ des dernières décennies et que ça va se traduire, à Montréal, par la capacité de Montréal d'adapter les programmes, notamment AccèsLogis, à la réalité de son territoire, aux besoins de son territoire, puis, dans le projet de loi n° 121, en plus, bien, on lui donne la capacité aussi d'exiger que, lors de développements immobiliers, il puisse y avoir une part qui peut aller jusqu'à 15 %, ce qu'on appelle la clause d'inclusion, d'habitation à loyer modique, d'habitation abordable. On travaille et on a discuté avec les gens de la Chambre de commerce de l'est de Montréal. On travaille dans le cadre de la Stratégie maritime avec le port de Montréal. On privilégie aussi des travaux d'infrastructure qui sont inscrits au PQI pour permettre un meilleur accès au port de Montréal. Et hier ma collègue ministre du Tourisme a annoncé d'ailleurs un appel international pour la gestion du Stade olympique.

Alors, on est ici aujourd'hui. On n'est pas à l'est de Montréal, on est ici, à l'Assemblée nationale, pour répondre aux questions, bien sûr. On n'a aucune honte à répondre aux questions, parce qu'on est tous en action partout à Montréal et aussi dans l'est de Montréal. Alors, je vous remercie là-dessus, M. le Président.

Argumentation

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Nous allons maintenant débiter la période d'échange. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, pour une durée maximale de cinq minutes.

Mme Poirier : Merci, M. le Président. Alors, bien, je suis heureuse de voir que le ministre est avec nous aujourd'hui, puisqu'on devait même siéger sur le projet de loi n° 121. On devait tenir des auditions, aujourd'hui, sur le projet de loi n° 121 tout l'avant-midi, donc le ministre devait être à Québec tout l'avant-midi. Alors, on a profité de ce moment-là pour justement faire cette interpellation, sachant qu'il était déjà là. Alors, il n'était pas à Montréal, il était bien ici, à Québec.

M. le Président, l'est de Montréal... la Direction de santé publique a, en janvier dernier, émis un mémoire dans le cadre de la consultation de la ville de Montréal Vers une politique de développement social et a nommé des données assez inquiétantes. Dans un premier temps, M. le Président, est-ce que vous savez que, lorsqu'on demeure dans l'est de Montréal, eh bien, on va mourir plus jeune, tout simplement parce qu'on reste dans l'est de Montréal? Et des données qui sont assez importantes : par exemple, l'espérance de vie sur le territoire, par exemple, du CLSC du Lac-Saint-Louis ou dans Villeray atteint 87 ans chez les femmes mais 78 ans dans Hochelaga-Maisonneuve. Chez les hommes, l'espérance de vie, pour Hochelaga-Maisonneuve, 74 ans; dans les Faubourgs, 75, mais, Côte-Saint-Luc, 82 et 83 dans Saint-Laurent.

M. le Président, il faut vraiment se poser la question : Pourquoi le gouvernement accepte que les gens meurent plus jeunes dans l'est de Montréal? Eh bien, des problèmes importants, particulièrement la pauvreté, la pauvreté des gens de l'est de Montréal. Vous savez, M. le Président, par exemple, la prévalence des maladies du coeur en 2012, elle est du double sur le territoire du CLSC Mercier-Est — Anjou versus Notre-Dame-de-Grâce; Montréal-Ouest, 5 %; Saint-Louis-du-Parc, 5 %. Alors, c'est le double, les gens sont plus malades dans l'est, et on accepte ça, on banalise ça.

Le développement de nos enfants. Alors, un enfant de maternelle sur trois résidant dans un milieu très défavorisé de Montréal est vulnérable dans au moins un domaine de son développement — langagier, moteur — et cette proportion est de 22 % parmi les milieux défavorisés. La proportion est très élevée dans les territoires comme Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, alors à 36 % dans Hochelaga et, dans Montréal-Nord, 35 %, versus 21 % dans Montréal-Ouest. Qu'est-ce qu'on fait? Qu'est-ce qu'on fait, M. le Président? Bien, on ne fait pas grand-chose, du côté du gouvernement, et il n'y a pas personne de l'équipe gouvernementale de l'est de Montréal qui a l'air à s'intéresser à ces choses-là.

Entre autres, un domaine dans lequel il faudrait vraiment s'intéresser, c'est la décontamination des sols, M. le Président. Hier, en période de questions, j'ai interpellé le ministre qui est le député de Viau aussi, le ministre du Développement durable, et je lui rappelais que, dans le budget 2015 de son collègue des Finances, à la section 7.8.1, «Appui à la réhabilitation de terrains décontaminés»... Alors, je vous lis ce qu'on y dit, ce discours : «Le gouvernement met en place un nouveau programme, ClimatSol-Plus...» Tout le monde était heureux. Et on disait : Le programme se verra doté d'une enveloppe de 10 millions de dollars pour l'année 2015-2016. Ah! on revient dans le discours du budget du ministre 2016-2017, on revient avec la même chose, et là il nous dit : J'annonce la poursuite — ah! la poursuite, on n'a pas vu le plan un, mais on a la poursuite — et la bonification... pour un montant de 55 millions. M. le Président, on n'en a jamais vu la couleur, ils n'en ont jamais écrit la première ligne, de ce programme-là, et l'est de Montréal n'a pas encore eu un sou en décontaminations de sols, décontaminations de sols qui, effectivement, nous permettrait d'avoir de la création d'emplois et surtout d'attirer des nouvelles entreprises.

Alors, M. le Président, est-ce que le gouvernement va enfin annoncer le programme ClimatSol-Plus et que... dans le prochain budget, peut-être qu'on va encore bonifier l'enveloppe, mais au moins avoir un programme?

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre, cinq minutes, maximum.

M. Coiteux : Oui. J'écoutais la députée d'Hochelaga-Maisonneuve sur des statistiques qui ne sont pas apparues aujourd'hui, là. C'est des tendances de fond, il y a des disparités socioéconomiques sur le territoire de Montréal comme il y a des disparités économiques sur le territoire de l'ensemble du Québec, et on ne peut rester les bras croisés et nous ne restons pas les bras croisés face à ça.

Il y a différentes politiques qui sont mises en place. Je disais tout à l'heure que j'aurais été normalement dans le comté du député de Rosemont et chef de l'opposition officielle ce matin pour participer avec mes collègues à une annonce importante en matière d'éducation. Et, si on veut commencer par le commencement, pour lutter contre ces problèmes de pauvreté et d'exclusion sociale, je pense que le premier des premiers investissements qui doivent être faits, c'est celui de l'éducation. Et, comme gouvernement, je sais que vous n'aimez pas en parler — dans l'opposition officielle, un peu — mais vous aviez aussi pour objectif au moins énoncé lors de la dernière campagne électorale de ramener l'équilibre budgétaire, donc j'imagine que, si vous aviez été reconduits au pouvoir, vous auriez vécu un certain nombre de difficultés d'ajustement dans les premiers mois. Mais, nous, ce qui est certain, c'est que, dès qu'on a réussi à retrouver les marges de manoeuvre qui étaient inexistantes, le premier secteur qui a été privilégié dans les investissements du gouvernement du Québec a été le secteur de l'éducation. C'est le premier secteur, là, qui a connu une augmentation importante de ses budgets, et ça continue encore aujourd'hui. Ça continue encore aujourd'hui, et c'est un secteur qu'on privilégie. Et on privilégie des actions justement là où ça fait le plus de différence et notamment des investissements dans le secteur est de Montréal. Mais il y a d'autres problèmes, évidemment, il y a d'autres problèmes.

Il y a des problèmes d'itinérance à Montréal. Il y a des problèmes d'itinérance, d'ailleurs, qui ont une incidence qui se manifeste aussi dans l'est de Montréal. Et je parlais, tout à l'heure, de ma rencontre au mois de mars avec les gens de la Chambre de commerce de l'est de Montréal, mais, au début mars, également j'ai rencontré les représentants du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal. Le 6 mars dernier, j'étais avec eux à la fois pour discuter de leurs besoins, regarder aussi comment ils étaient en action. Ils m'ont fait visiter un projet extrêmement intéressant.

• (9 h 30) •

Et je répète encore une fois qu'on est sur le point de lancer une très, très, très importante réforme de nos programmes en matière d'habitation justement pour venir en aide, pour être capable de... parce qu'il y a l'éducation, mais, après ça, ça prend un toit pour permettre aux personnes les plus vulnérables de notre société d'avoir accès à un logement. Et il y aura des gestes importants qui vont être faits, il y aura des gestes importants qui vont être faits.

Mais, dans le cas spécifique de Montréal, et ça vaut la peine de le mentionner, dans l'entente Réflexe Montréal, on a ciblé littéralement ces deux secteurs-là, qui sont la lutte à l'itinérance et le secteur de l'habitation. Il y a le développement économique, bien sûr, il y a l'immigration aussi, mais on a ciblé de façon très spécifique ces deux secteurs-là, là où Montréal peut participer, avec le gouvernement du Québec, à poser des gestes, à faire des actions qui vont faire une différence sur le terrain. Et, en habitation et en lutte contre l'itinérance, ce n'est pas rien, là, ce qu'on va faire. Le maire de Montréal va pouvoir participer à tous les travaux avec la ministre responsable, qui est la ministre responsable de la Réadaptation, aux Services sociaux de notre côté. Il va pouvoir participer aux instances qui vont suivre le plan d'action, qui vont questionner les résultats du plan d'action, qui vont pouvoir réorienter certaines actions pour atteindre des résultats. Puis, en matière d'habitation, le gouvernement va permettre à Montréal d'adapter les programmes, notamment du côté d'AccèsLogis, aux réalités du territoire montréalais. Moi, je suis absolument convaincu que ça va faire une différence sur le terrain. Et, quand j'en parlais avec les gens du RAPSIM, ils appuyaient cette démarche-là. Ils sont d'accord avec une telle démarche.

Ce n'est pas juste une démarche de décentralisation, ce n'est pas juste une démarche de donner des leviers à l'autorité locale, c'est une démarche pour faire une réelle différence sur le terrain, parce que, quand on est à Québec, on est loin de la réalité de tous les quartiers de Montréal, on est très loin, alors que, lorsqu'on travaille sur le terrain avec les gens localement puis qu'on prend les décisions localement, on est mieux en mesure de faire la différence. Alors, en éducation, en lutte à l'itinérance, en matière d'habitation...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre.

M. Coiteux : ...on fait la différence dans l'est...

Le Président (M. Auger) : Merci. Pour les cinq prochaines minutes, Mme la députée de Jeanne-Mance — Viger.

Mme Rotiroti : Merci, M. le Président. Alors, à mon tour de souhaiter la bienvenue à M. le ministre, à mes collègues de l'opposition officielle, à M. le député de Rosemont et chef de l'opposition officielle, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Mme la députée de Pointe-aux-Trembles et M. le député de Bourget ainsi que M. le député de Blainville.

Alors, d'entrée de jeu, comme a mentionné le ministre, effectivement, je suis députée de Jeanne-Mance — Viger, qui est l'arrondissement de Saint-Léonard, mais je suis aussi une fille qui a grandi dans l'est de Montréal. J'ai fait toutes mes études dans l'est de Montréal jusqu'au niveau secondaire et, après ça, j'ai parti au cégep au centre-ville. Et j'ai aussi un papa qui a construit une partie de l'est de Montréal dans le comté d'Anjou. Il a servi la population du comté d'Anjou pendant 20 ans. Il a été partie prenante de la construction du parc industriel d'Anjou. Alors, quand on parle de l'est de Montréal, M. le Président, moi, je le vis, j'ai grandi là, je le vis dans le quotidien, je sais de quoi je parle. Alors, je connais les besoins des gens de l'est de Montréal. Et, comme députée, j'ai le privilège et l'honneur de travailler non seulement pour mon comté, mais je vous dirais qu'à titre de présidente du caucus de Montréal j'ai le privilège de travailler pour l'ensemble de la population montréalaise.

Le chef de l'opposition officielle, le député de Rosemont, a fait mention de plusieurs dossiers dans son allocution du début. On pourrait les prendre un par un, chose que je vais faire, parce que je pense que c'est effectivement des enjeux très importants dans l'est de Montréal.

On va commencer au niveau de la santé. Si j'ai bien compris qu'est-ce que le chef de l'opposition officielle a dit, c'est qu'on a abandonné le système de santé dans l'est de Montréal, on n'a rien fait à l'hôpital... à Maisonneuve-Rosemont, c'est-à-dire — excusez — mais je pense que le député a la mémoire courte. Alors, si vous me permettez, M. le Président, je vais peut-être refaire un petit peu le topo du système de santé sans mentionner d'où on partait, parce qu'il faut quand même rappeler que, quand le PQ était au pouvoir, c'était la mise de retraite massive des infirmières et des médecins, que présentement on est en train de prendre le dessus. Mais je ne veux pas faire de la petite politique, parce que la santé, c'est très important, d'autant plus que, vous voyez, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve a fait quand même un portrait qui est assez juste, on pourrait le dire, qui a été confirmé d'ailleurs pas plus tard qu'hier soir par la Chambre de commerce de l'est de Montréal.

Alors, juste quelques investissements qu'on vient de faire : la construction du centre de santé ambulatoire, un investissement de 64,9 millions de dollars, M. le député; l'agrandissement et le réaménagement de la radio-oncologie, un investissement de 34,5 millions de dollars; l'agrandissement et le réaménagement de l'urgence — donc, les travaux vont se finir cette année — un investissement de 84,7 millions de dollars — j'espère que vous êtes en train de faire le calcul; et on a aussi la construction d'un nouveau centre pour les services de dialyse qui va débiter cette année, au mois de juin... qui a débuté le mois de juin, c'est-à-dire, un investissement de 53,5 millions de dollars, ça, sans parler des soins à domicile, sans parler de l'annonce que le ministre de la Santé et des Services sociaux a faite tout récemment avec ma collègue la députée de Crémazie en rajoutant des lits aux soins palliatifs, 18 lits à l'Hôpital Marie-Clarac et 10 à l'Hôpital Santa-Cabrini, un investissement de 2,7 millions de dollars. Et je peux continuer, parce que mon collègue de LaFontaine a annoncé, pas plus tard que le 5 décembre dernier, un nouveau laboratoire d'imagerie médicale dans son comté qui va aussi désengorger les gens de Montréal-Nord. Je ne sais pas si, peut-être, pour le Parti québécois, des millions de dollars, ce n'est rien. C'est sûr, quand tu as un gouvernement qui dépose un budget sans crédits puis qu'on joue avec l'argent de Monopoly, on peut faire tout ça de promesses.

La différence entre eux et nous, c'est que nous, quand on prend un engagement, M. le Président, on le fait, l'argent est au rendez-vous, et on tient nos promesses. C'est ça, la différence entre nous et eux. Alors, écoutez, je pense que...

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la députée. C'est tout le temps que vous aviez.

Mme Rotiroti : Ah mon Dieu! ça va vite.

Le Président (M. Auger) : Effectivement, cinq minutes, ce n'est pas très long. Donc, nous allons poursuivre avec Mme la députée de Pointe-aux-Trembles pour cinq minutes également.

Mme Léger : Merci, M. le Président. Évidemment, on aurait beaucoup de choses à dire, mais ce qui est important, c'est que l'interpellation aujourd'hui est sur l'est de Montréal. Alors, nous sommes les députés de l'est de Montréal. C'est plus de 1 million de personnes, on parle de plusieurs circonscriptions, évidemment. Oui, on parle du centre, on parle de l'ouest, mais on parle de l'est, et il s'agit de trouver aussi l'équilibre. Ce sont tous des quartiers et des réalités, des préoccupations différentes, et aujourd'hui on vous parle de celles de l'est de Montréal. On a des enjeux importants, de vitalité économique, d'emploi, de formation, de qualité de vie, mais particulièrement de transport que j'aimerais vous parler aujourd'hui.

Dans le transport, on s'attendait à des informations, des engagements, on s'attendait à davantage du gouvernement sur le projet majeur qu'est celui du prolongement de la ligne bleue vers l'est, vers Anjou. Il y a énormément d'attentes pour le transport dans l'est de Montréal. On parle du SRB Pie-IX, de L'Assomption, Notre-Dame, et jusqu'au bout de l'île. Moi, les gens qui m'interpellent à Pointe-aux-Trembles particulièrement pour une meilleure desserte de transport pour aller jusqu'à l'extrême-est... Alors, on parle de la grille tarifaire, qu'on essaie d'avoir des informations sur la future grille tarifaire. Il y a énormément de dossiers qui traînent actuellement pour l'est de Montréal et qu'on a besoin de réponses du gouvernement, et on a besoin d'engagements du gouvernement.

Le gouvernement, entre autres, est incapable de nous donner un échéancier précis pour la ligne bleue. Le projet semble relégué au second plan depuis l'arrivée du Réseau électrique métropolitain. On l'a à grand déploiement, ce projet-là, soit, mais on voudrait la même chose dans l'est de Montréal. On voudrait des investissements aussi grands dans l'est de Montréal. Nous nous attendons à un juste équilibre de l'offre de transport et de l'amélioration des infrastructures sur l'ensemble du territoire de la métropole, mais le gouvernement libéral néglige l'est de Montréal. Alors, qu'en est-il d'un projet ambitieux aussi pour l'est de Montréal? On parle de la ligne bleue, du prolongement de la ligne bleue. Ça devrait être même derrière nous, le prolongement de la ligne bleue. Je ne veux même pas qu'ils fassent la compensation avec le REM. On devrait aller plus loin encore pour la desserte dans l'est de Montréal, dans l'ensemble de son réseau, qu'on veut développer, qu'on veut donner des services adéquats.

• (9 h 40) •

C'est une des difficultés, dans le fond, l'accessibilité, parce que ça peut constituer des entraves importantes à l'embauche de la main-d'œuvre, à l'implantation d'entreprises, à la création d'emplois de qualité dans différents secteurs innovants. Alors, il y a une importance capitale de pouvoir donner des services et particulièrement une desserte adéquate pour le transport.

J'en aurais encore beaucoup à vous dire sur le transport, mais particulièrement à ceux qui obligeaient... Il y avait une opportunité importante. À l'automne, le gouvernement du Québec n'avait toujours pas soumis un seul projet pour le budget du fédéral. Mercredi, lors du dépôt du budget, nous avons eu des résultats auxquels il fallait s'attendre : aucune somme précise n'a été consacrée à la ligne bleue. Le premier ministre a fait ses demandes à la dernière minute, non chiffrées. Il ne s'est pas tenu debout pour défendre les intérêts des citoyens de l'est de Montréal. Quand c'est pour l'ouest, la logique libérale est de dire que ça presse, mais, quand il s'agit d'améliorer les conditions des citoyens de l'est, il n'a jamais ce même sentiment d'urgence ni cette même sensibilité.

La population de l'est de Montréal réclame le prolongement de la ligne bleue depuis longtemps, et, pour nous, le seul signe valable pour démontrer que le projet avance serait de le voir au moins apparaître dans le PQI. Alors, est-ce que le ministre va nous dire aujourd'hui si c'est dans le PQI, la ligne bleue? Rassurez-nous, aidez-nous. Vous avez la possibilité aujourd'hui dans l'interpellation de nous dire si c'est là. Et, si je mets mon chapeau de présidente de CDEM, qui est un organisme qui est non partisan, si je peux vous dire, on essaie d'avoir un interlocuteur en transport. Est-ce qu'on a affaire avec l'AMT? Plus ou moins. La STM? Plus ou moins. La CMM? Plus ou moins. Le MTQ? Plus ou moins. Le MTQ, Direction régionale? Plus ou moins. L'ATR, qui arrive. On ne sait plus à qui parler. C'est un mélange et c'est un flou total. On veut des réponses. C'est pour ça qu'on interpelle le ministre. Nous devons nous rencontrer, le ministre qui est devant moi, le 7 avril. J'espère, parce que ça fait six fois qu'on reporte la rencontre. Ça fait six fois depuis juin qu'on demande une rencontre avec le ministre des Transports particulièrement, et on salue que le ministre devant nous aujourd'hui va pouvoir être présent pour le CDEM. Et, si je reporte mon chapeau comme députée de Pointe-aux-Trembles, il est pour moi important de vous dire qu'il faut des actions concrètes, immédiates, se tenir debout, de répondre aux besoins de l'est de Montréal, de donner des directives concrètes, réelles et actives dans l'immédiat.

On veut du transport collectif, on veut le prolongement de la ligne bleue, on veut que vous agissiez dans ce sens.

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la députée. M. le ministre, cinq minutes.

M. Coiteux : Merci. Bien, j'ai plusieurs réponses pour la députée de Pointe-aux-Trembles, mais je pense qu'il va falloir faire un petit peu de pédagogie autour des dépenses d'infrastructures, je pense, ça va être important, pour qu'on comprenne bien puis que les gens qui nous écoutent... et je les espère nombreux, d'ailleurs, pour qu'ils comprennent comment ça fonctionne. J'ai été président du Conseil du trésor au tout début, là, de cette législature, donc, du gouvernement, et donc, à ce titre, bien, à chaque fois qu'un budget était déposé, il y avait en même temps le budget de dépenses, puis il y avait le dépôt du Plan québécois des infrastructures pour les 10 prochaines années, et j'en ai vu passer, des dossiers. J'en ai vu beaucoup passer, des dossiers.

Alors, de la façon que ça fonctionne, les dossiers d'infrastructures, c'est que, lorsqu'un dossier d'opportunité est en préparation, ça veut dire que le projet est mis à l'étude. Quand il est mis à l'étude, il n'est pas mis sur les tablettes, ça veut dire qu'il faut commencer à préparer le dossier d'opportunité. Et, une fois que ce dossier d'opportunité franchit l'approbation du Conseil des ministres, alors là on lance la partie planification. Et la partie planification, ça, ça veut dire qu'on monte le dossier d'affaires final du projet, qui doit repasser au conseil des ministres. Et, lorsque le dossier d'affaires est approuvé, là on passe en réalisation. Ça, ça veut dire, là, qu'on commence à creuser puis à faire les travaux. Alors, quand j'entends que la ligne bleue n'est pas au PQI, c'est faux. La ligne bleue, elle est au PQI 2016-2026. Le projet de la ligne bleue, il a été mis au PQI 2016-2026 dans la phase d'étude, ce qui veut dire que le dossier d'opportunité est en préparation. C'est ça que ça veut dire, c'est ça que ça veut dire.

Une voix : ...

M. Coiteux : 2016-2026. Ça ne fait pas tellement longtemps qu'elle est terminée, l'année 2016.

On fait ces choses-là correctement. Nous allons être le gouvernement qui va faire la ligne bleue, M. le Président. On va la faire, la ligne bleue. On va être le gouvernement de la ligne bleue. Alors, j'écoute l'opposition officielle comme s'ils vivent sur une autre planète. Tu sais, ils vivent sur une autre planète. Ça fait longtemps qu'on dit qu'on veut faire la ligne bleue, et on va la faire, la ligne bleue, et on va la faire, la ligne bleue.

Et, je le répète, je ne sais pas combien fois je peux le répéter, vous pouvez enfoncer des portes ouvertes si vous voulez, mais ce n'est pas la seule chose qu'on fait en transport en commun. Dans le PQI, il y en a pour 7 milliards, au cours des prochains 10 ans, en transport collectif, et ça, ça n'inclut pas d'autres apports en transport collectif, comme ceux de la Caisse de dépôt et placement, où il y a une bonne partie de tout ça qui va être hors PQI. C'est parce que les besoins sont très grands justement, les besoins sont très grands. C'est pour ça qu'il faut chercher des façons novatrices de financer des projets de transport collectif. Puis on a des objectifs ambitieux en matière de réduction des gaz à effet de serre puis on a une politique d'électrification des transports, et toutes ces actions-là s'arriment. Et, pour que ça se fasse correctement, en plus, on a mis en place la plus importante réforme de la gouvernance des transports en commun à Montréal avec la création de l'ARTM puis le changement complet de la gouvernance qui est en train de se mettre en place, qui va permettre justement — j'écoutais la députée de Pointe-aux-Trembles qui parlait de l'harmonisation des tarifs — les grilles tarifaires. Ça va permettre cette harmonisation-là sur l'ensemble du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Alors, la ligne bleue — défoncez les portes ouvertes si vous voulez, mais vous allez finir par trébucher, vous allez tomber parce que la porte, elle est ouverte, elle est ouverte, la porte, poussez dessus, vous allez tomber par terre — on va la faire. C'est ça qu'on dit. On va aller chercher tous les argents nécessaires pour la faire, ça, c'est certain. Ça, c'est certain. Notre capacité, comme gouvernement, notre capacité, comme collectivité, elle a effectivement ses limites en termes de milliards de dollars, là, hein? Le PQI, il n'est pas loin d'être à 90 milliards par année, là. Ça finit par être des taxes et des

impôts. Et donc on va aller chercher la part du gouvernement fédéral là-dedans, c'est certain qu'on va aller chercher la part du gouvernement fédéral. Eux aussi, ils nous disent que c'est important, les transports collectifs. On aurait aimé qu'ils soient un petit peu plus précis, là, sur ce qu'ils privilégient là-dedans. Ceci étant dit, on a vu des sommes, là. Croyez-nous qu'on va aller chercher les sommes adéquates pour financer les grands projets. Et nous, on a été très... puis ça fait des mois qu'on le dit.

Encore une fois, je ne comprends pas l'opposition officielle, là, d'enfoncer des portes ouvertes. On a dit, pour Montréal — parlons de ça, je vais laisser de côté Québec, parce qu'il y a un projet prioritaire à Québec, on parle de Montréal aujourd'hui — on a dit que nos projets importants, c'est la ligne bleue et le REM. Alors, je ne sais pas où ils sont, les députés de l'opposition officielle, sur cette question-là. Littéralement, là, ils défoncent des portes ouvertes. Le gouvernement va faire la ligne bleue, le gouvernement va apporter sa contribution au REM. Le REM n'existerait pas sans le leadership du gouvernement. C'est la caisse, évidemment, qui est arrivée avec un projet novateur, mais c'est parce que le gouvernement, il met en place les conditions pour le faire. Puis le gouvernement a fait aussi sur Pie-IX un projet de SRB dont on a déjà inauguré le premier édifice.

Le gouvernement est en action dans l'est de Montréal, le gouvernement est en action dans tout Montréal.

Le Président (M. Auger) : Merci. Mme la députée de Jeanne-Mance — Viger, pour cinq minutes également.

Mme Rotiroti : Oui. Merci, M. le Président. Je vais continuer dans la même lignée que le ministre pour parler de la ligne bleue, parce qu'effectivement c'est un dossier majeur dans l'est de Montréal au niveau du transport en commun. Moi-même, dans le comté, j'ai trois stations qui doivent venir... sur les cinq, parce qu'il y a cinq stations de la ligne bleue. Je peux vous dire que tous les acteurs du milieu sont mobilisés. Moi, je tiens à saluer ma SDC, qui travaille sans relâche, le directeur, Sylvain Tardif, qui y est très actif, parce qu'où le métro doit venir, c'est... j'ai trois stations, c'est sur la rue Jean-Talon. Dans mon comté, c'est une artère majeure, et on voit déjà du développement économique qui se fait autour d'où les stations de métro doivent être placées.

Si j'ai bien compris ma collègue de Pointe-aux-Trembles, que je salue d'ailleurs parce qu'elle a toujours travaillé avec nous, on a toujours travaillé en collaboration concernant ce dossier-là, parce qu'effectivement, comme j'ai dit tout à l'heure, c'est un dossier majeur pour l'est de Montréal... et je salue sa contribution, parce qu'effectivement votre comité, le CDEM — on ne peut pas toujours être présent — mais, c'est vrai, ça réunit tous les acteurs socioéconomiques de l'est de Montréal. Moi-même, j'ai des organismes et ma conseillère municipale qui siège sur le comité et je suis en direct lien avec eux. Alors, je sais exactement qu'est-ce qui se passe à chacune de vos réunions, alors je vais rassurer la députée de Pointe-aux-Trembles là-dessus.

Mais, pour revenir sur la ligne bleue, j'avoue que j'ai un peu de misère à comprendre cette, comment je peux dire, angoisse que la ligne ne se fera pas. Pourtant, on n'a aucune indication qu'on va reculer. Au contraire, le premier ministre lui-même, ainsi que le ministre des Finances et le ministre du Conseil du trésor, a dit pas plus tard qu'hier et avant-hier que ça demeure des dossiers prioritaires.

• (9 h 50) •

Quand on parle de transport en commun, effectivement, on parle de trois dossiers : on parle de la ligne bleue, du REM et du SRB. Alors, je ne comprends pas, parce qu'on dirait que la députée de Pointe-aux-Trembles veut dire que c'est soit la ligne bleue ou le REM. On n'a jamais dit ça. Au contraire, à chaque fois qu'on parle du transport en commun, on mentionne, que ça soit le premier ministre, que ça soit le ministre de la métropole ou que ça soit même le ministre des Finances ou au Conseil du trésor... on parle toujours des trois projets. Alors, un ne se fait pas au détriment de l'autre. Ça, je veux que ça soit très, très clair, parce que je ne veux pas qu'on sème la confusion et la panique dans nos milieux, parce que présentement tous les acteurs du terrain sont concentrés et travaillent tous ensemble pour l'arrivée de la ligne bleue. Alors, comme le ministre a dit tout à l'heure, effectivement, la ligne bleue est dans le PQI de 2016-2026, puis c'est important de faire les évaluations et les études comme il faut, parce qu'on ne voudrait pas se ramasser avec des dépassements de coût extraordinaires. On veut donner les coûts réels à la population parce qu'à la fin c'est les contribuables qui paient, M. le Président. Alors, c'est important. Et, comme gouvernement qui est rigoureux, qui a présenté des budgets équilibrés, tout ça doit être pris en compte. On parle des projets de milliards de dollars, et c'est important que ça se fasse et que ça se fasse bien.

Je n'ai pas à rappeler que, la dernière fois que le PQ a amené un projet ambitieux, c'était le prolongement de la ligne orange du métro, les coûts ont explosé, et le tracé se terminait dans la rivière des Mille Îles, chose que nous, on ne veut pas. Nous, on veut que le métro aboutisse aux bons endroits pour desservir les gens de l'est de Montréal.

Alors, encore une fois, je voudrais rassurer mes collègues de l'est de Montréal que la ligne bleue, ça s'en vient, on va l'annoncer, puis ça va être nous qui ferons la pelletée de terre, Mme la députée de Pointe-aux-Trembles, puis j'espère que vous allez être à côté de nous pour cette pelletée-là. Et je trouve malheureux qu'on est ici aujourd'hui pour essayer de semer une confusion ou une inquiétude par rapport à ce dossier-là. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons poursuivre avec le député de Blainville pour cinq minutes aussi.

M. Laframboise : Merci, M. le Président. M. le ministre, Mme la députée de Jeanne-Mance — Viger, M. le chef de l'opposition, député de Rosemont, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, la députée de Pointe-aux-Trembles, M. le député de Bourget, ça me fait plaisir de prendre la parole, au nom de la Coalition avenir Québec, sur le dossier de l'est de Montréal.

Puis je vais juste citer le mémoire, là, de la Chambre de commerce de l'est de Montréal, qui nous disait, bon : «L'évolution relativement difficile de l'est de Montréal se reflète dans plusieurs indicateurs[...] — je vais en pendre un — le

niveau de scolarisation, [qui] y est moins élevé que dans le reste de l'île.» Donc, c'est un constat évident, puis les autres constats sont tout aussi durs. Et puis, le ministre a raison, la Chambre de commerce appuie les nouvelles dispositions. Le problème, c'est qu'au cours des 30 dernières années — puis, pour l'éducation, là, je prends 30 ans, là — bon, le pouvoir s'est échangé entre le Parti québécois et le Parti libéral, là. Le PQ a été au pouvoir huit ans; le Parti libéral, 22 ans. On s'est échangé des statistiques, des promesses électorales, et tout ça.

Et, en éducation, qui est le nerf d'une société — puis, le ministre a raison, là, si on veut du développement économique, ça nous prend des enfants qui sont capables de relever les défis puis d'avoir les emplois nécessaires à notre développement économique — si je prends Hochelaga-Maisonneuve, depuis 2011-2012, il y a trois écoles qui ont été fermées dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, fermées pour cause de moisissure : des élèves et des enseignants sont tombés malades. Puis je vais juste faire l'historique, parce que, quand même, là, j'ai pris 30 ans, parce que, à voir évoluer l'état des écoles, sûrement qu'on... c'est comme n'importe quel propriétaire de bâtiment, on voit aller l'état de nos bâtiments.

L'école Baril : depuis 2012, les élèves sont relocalisés dans une école secondaire en dehors de leur quartier. Ces enfants prennent l'autobus, bon, vers sept heures au lieu de marcher vers l'école puis sont de retour vers 16 heures, bon, ils font du sept à quatre. Depuis la fermeture de leur école, les élèves ont dû déménager deux fois, parce qu'ils ont été relogés dans d'autres écoles aux prises avec des moisissures : dans l'école Hochelaga et dans Saint-Nom-de-Jésus. Un élève qui était à la maternelle quand l'école a fermé n'aura jamais fréquenté son école de quartier. C'est une réalité, c'est un drame pour ces enfants-là. Ils n'ont aucun sentiment d'appartenance à leur école. La situation devait être réglée en 2016, mais l'école va rouvrir en 2017, après six ans. Le gouvernement fédéral construit le pont Champlain en trois ans. Nous autres, ça nous prend six ans pour construire une école. Il faut le faire! Les élèves ont même présenté un livre au premier ministre et au ministre de l'Éducation à l'époque, Yves Bolduc, en juin 2014, puis, depuis ce temps-là, le gouvernement a changé, quelques ministres sont passés, disons, à la tête du ministère.

L'école Saint-Nom-de-Jésus : l'école a été fermée en 2012. Cette école, qui avait, au départ, accueilli les élèves de l'école Baril, a dû relocaliser ses élèves et ceux qui avaient déjà été transférés. Certains élèves ont donc été transférés deux fois en moins d'un an. Bon, le ministre a annoncé un investissement en juillet 2016, quatre ans après la fermeture de l'école, puis, huit mois après l'annonce, l'appel d'offres n'est même pas encore complété. L'école Hochelaga : cette école a aussi été fermée pour moisissure en 2012. Les élèves ont été relocalisés dans une autre école secondaire, Édouard-Montpetit. Cette école ne sera pas rebâtie.

Donc, évidemment, quand on parle du tissu social de l'est de Montréal, quand la Chambre de commerce a un constat qui dit que le niveau de scolarisation y est moins élevé que dans le reste de l'île, bien, évidemment, ça entraîne des enfants qui sont moins aptes à être capables d'avoir accès au travail. Donc, dans un autre constat de la Chambre de commerce : «Le chômage y est plus élevé que dans le reste de l'île.» Donc, évidemment, on forme moins les enfants, donc ils sont moins disponibles à l'emploi, et ce n'est pas quelque chose qui... Là, le ministre semble nous dire : Bien là, ça va changer, là, vous allez voir, là. Mais ça fait 22 ans que les libéraux gouvernent le Québec depuis 30 ans, ça fait huit ans que Parti québécois gouverne, puis l'est de l'île est... on est aujourd'hui ici parce qu'on est en crise, mais il y a eu des échanges, il y a eu des changements de gouvernement, mais la situation sur le terrain...

Puis pourquoi j'ai pris l'état des écoles, M. le Président? Parce que c'est une situation concrète qui est vécue. Quand la Chambre de commerce constate que le niveau de scolarisation y est moins élevé que dans le reste de l'île, bien, force est de constater qu'au cours des 30 dernières années on n'a rien fait pour que la scolarisation s'améliore dans l'est de Montréal.

Donc, encore une fois, c'est un constat d'échec des gouvernements qui ont été là, mais je pense que l'est de Montréal mérite qu'on s'occupe d'eux et d'elles, tout simplement.

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le ministre.

M. Coiteux : M. le Président, moi, j'écoutais ça, puis, sur un certain nombre de constats que... effectivement, les problèmes en éducation nécessitent des efforts sur une très longue durée pour donner des résultats, et il y a des efforts du côté des infrastructures, il y a des efforts du côté de l'enseignement lui-même, il y a des efforts du côté de l'accompagnement, et tout ça, ça produit des fruits sur une longue période.

Je suis prêt à admettre... puis la négligence en matière d'infrastructures au Québec, elle n'a pas été seulement dans les infrastructures scolaires. C'est malheureux, là, mais il y a eu de la négligence pendant très longtemps vis-à-vis de toutes les infrastructures, et c'est pour ça qu'on fait tellement actuellement de travaux de remplacement, de travaux de maintien d'actif. C'est ça qu'on est en train de faire. On est en phase de rattrapage, et ce rattrapage-là, il a commencé sous un gouvernement libéral. Il n'a pas commencé en 2014, mais il avait commencé sous le gouvernement libéral antérieur, où on avait reconnu effectivement qu'il y avait eu une négligence du côté des investissements en infrastructures et qu'il fallait rattraper. Puis c'est pour ça qu'aujourd'hui, là, pas seulement dans le secteur de l'éducation, mais dans tous les secteurs on investit à chaque année dans les infrastructures québécoises quatre fois plus qu'à la fin des années 90, à l'époque où... Vous avez dit que l'opposition officielle aujourd'hui a été au gouvernement pendant huit ans, mais, à la fin des années 90, début 2000, c'étaient eux. Par rapport à cette période-là, on investit quatre fois plus à chaque année en infrastructures.

Maintenant, dans le secteur scolaire, quand je dis qu'on n'est pas là pour se mettre la tête dans le sable, moi, je tiens à souligner le travail de mon collègue ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx. Quand Sébastien... puis je dis «par là», parce que, normalement, il n'est pas très loin de moi de... par là-bas, le ministre de l'Éducation...

• (10 heures) •

Une voix : ...

M. Coiteux : Le ministre de l'Éducation, effectivement, il n'est pas très loin de moi, mais j'aimerais souligner, puis, je pense, tout le monde va s'en rappeler, l'une des premières choses qu'il a faites, c'est qu'il est allé à Montréal puis il est allé dans une école qui était fermée, qui était vétuste, qui n'avait pas de bon sens. Puis il ne se cachait pas, là, il montrait cette réalité-là, il a dit : Ça, là, c'est le résultat de la négligence, de décennies de négligence, mais c'est fini, c'est terminé. Et, cette journée-là, il a annoncé des investissements massifs, très importants pour remettre en état les bâtiments scolaires. Alors, dans la région métropolitaine, dans cette annonce-là, il y en avait pour 127 millions pour la région de Montréal pour faire 293 projets d'infrastructures dans plus de 200 bâtiments.

Et d'ailleurs moi, j'ai eu l'occasion d'être présent à certaines annonces, là. Je me souviens, en août 2016, par exemple, j'étais à l'école Saint-Isaac-Jogues — ça, c'est dans le quartier Ahuntsic — où on annonçait 51 220 000 \$ pour la CSDM. Ça, ça permettait des projets, justement, de construction, d'agrandissement, de réaménagement d'école, parce qu'il y a à la fois la question de remettre en état puis, des fois, dans certains secteurs, il y a aussi la nécessité d'ajouter des classes. Peut-être qu'on a une démographie en déclin, mais ce n'est pas partout pareil. Donc, il y a des nouvelles écoles qui doivent être faites, il y a des nouvelles classes.

Le 24 août 2016, il y avait 17 millions qui étaient annoncés pour deux projets dans la circonscription du chef de l'opposition officielle, dans Rosemont : 12 millions pour un ajout de 10 classes et un gymnase à l'école Saint-Albert-le-Grand, 5 millions pour la création de 12 classes par la conversion du Centre de ressources éducatives et pédagogiques en école primaire. Le 9 septembre 2016, un autre 12 millions à la CSDM pour l'aménagement d'une nouvelle école primaire dans le quartier Saint-Michel. Et, le 13 décembre 2016, ça, ça ne fait pas très longtemps, 35 millions pour la construction de la nouvelle école Irénée-Lussier pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans l'arrondissement d'Hochelaga-Maisonneuve.

Alors, voyez-vous, c'est vrai que les besoins sont immenses, c'est vrai qu'il faut investir des milliards dans les infrastructures, puis c'est vrai qu'il faut en faire beaucoup dans le secteur de l'éducation et c'est ce qu'on est en train de faire. Et ce matin je suis ici, mais, ce matin, je prévoyais être avec mon collègue ministre de l'Éducation dans le comté de Rosemont, où on allait annoncer un investissement de 240 millions de dollars dans la métropole. Et, concernant la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, ça touche 57 projets, pour un montant de 19 millions de dollars. L'annonce est faite, là. J'aurais aimé ça être là, je ne suis pas là. Mais je suis heureux de partager cette bonne nouvelle avec vous. Mais ça va en prendre d'autres, bonnes nouvelles comme ça, parce que les besoins sont immenses, et, pour être capables de le faire, bien, il faut mettre les priorités à la bonne place puis il faut dégager les marges financières requises. C'est à ça qu'on s'attelle.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Merci. Nous allons poursuivre avec Mme la députée de Jeanne-Mance — Viger.

Mme Rotiroti : Oui. Merci, M. le Président. Le ministre a fait mention des investissements qu'on a faits au niveau de l'éducation, mais il a oublié de mentionner ceux qui sont faits dans mon comté. J'imagine qu'il ne restait pas assez de temps, alors je vais le faire.

Chez nous, j'ai eu le privilège d'annoncer des agrandissements de mes écoles, j'ai une croissance de population assez importante, et on a fait des investissements majeurs, que ce soit à l'école Wilfrid-Bastien, à l'école Saint-Ex, qui est une école secondaire, parce qu'il faut que vous le sachiez, M. le Président, dans mon comté, seulement dans mon comté, j'ai 17 écoles : j'ai 15 écoles primaires et deux secondaires, une francophone et une anglophone, et, à mon école secondaire francophone, qui est Saint-Exupéry, j'accueille la plus grande classe d'accueil des immigrants. C'est chez nous. Alors, cette école-là a eu un agrandissement que j'ai annoncé il y a quelques mois. Tout ça pour dire que l'éducation demeure un enjeu important pour le gouvernement, je vous dirais, aussi important que la santé. Et moi aussi, je voudrais saluer le travail de mon collègue ministre de l'Éducation, qui... honnêtement, il est très, très sensible aux problèmes au niveau de l'éducation. Il est sur le terrain, il est à l'écoute des gens. La preuve, c'est que les gens, ils ont accès à lui.

Sur mon territoire, dans l'est de Montréal, je fais affaire avec deux commissions scolaires, la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île et la commission scolaire English-Montréal School Board. Pour parler de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, que je voudrais féliciter le directeur, qui fait un travail vraiment extraordinaire — on a parlé de taux de décrochage tout à l'heure, on parlait d'une clientèle défavorisée — effectivement, l'est de Montréal a des spécificités particulières à nous. On a beaucoup de nouveaux arrivants, des immigrants, et je vais vous dire que la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île est très sensible, ils sont très proactifs pour s'assurer que ces gens-là sont bien accueillis, s'intègrent bien dans la communauté. Et je suis contente de vous dire aussi qu'ils nous ont présenté une étude qui démontrait que le décrochage scolaire dans l'est de Montréal avait diminué et qu'ils font du progrès, que les gens, ils restent plus à l'école, il y a moins de décrochage et que ceux qui décrochent, bien, raccrochent par la suite. Alors, c'est quand même des bonnes nouvelles que je tenais à mentionner, parce que c'est une commission scolaire qui travaille très, très, très bien.

Au niveau du English-Montréal School Board, bien, écoutez, moi, j'ai des écoles aussi anglophones qui ont un programme d'immersion française, et eux aussi, ils ont un taux de réussite au-delà de 80 %, alors je tiens à les saluer pour leur bon travail. Je ne sais pas combien de temps qu'il me reste, parce que je ne voudrais pas commencer à aborder le sujet du toit, le toit du Stade olympique, mais je suis sûre que je vais avoir l'occasion de revenir là-dessus, mais, au niveau de l'éducation, effectivement, c'est la base, hein : si on n'a pas l'éducation, c'est difficile à, comment je peux dire... C'est la base de tout, et moi, je suis très fière de vous dire que les écoles chez nous performent assez bien. C'est sûr qu'il y a toujours de l'amélioration. Moi-même, je suis allée dans les écoles dans l'est de Montréal. J'ai fait mon primaire à Anjou et mon secondaire dans mon comté, dans le comté de Jeanne-Mance — Viger. Alors, c'est ça pour l'éducation.

Alors, je pense que je vais commencer à aborder le sujet du toit, parce que ça avait l'air à intéresser mon collègue le chef de l'opposition officielle. Alors, concernant le stade, il y a fait mention, effectivement, la ministre du Tourisme a fait une entrevue hier, ça a passé à TVA, à LCN, avec...

Le Président (M. Auger) : Désolé. Merci, Mme la députée.

Mme Rotiroti : Je vais revenir, c'est sûr.

Le Président (M. Auger) : Oui. Nous allons poursuivre avec le député de Bourget pour cinq minutes également. M. le député.

M. Kotto : M. le Président, parmi les exemples les plus significatifs, les plus notoires de l'inaction du gouvernement libéral envers la population de l'est de Montréal, il nous faut citer le projet de rénovation du seul grand hôpital de l'est de Montréal, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Cet hôpital, je le rappelle au ministre, répond à un bassin d'environ 660 000 personnes de tout âge, soit plus du quart de la population de l'île de Montréal.

Avec ses 627 lits et ses 11 pavillons répartis sur deux sites, le site de Maisonneuve et le site Rosemont, cet hôpital, un centre universitaire affilié à l'Université de Montréal, s'est toujours démarqué par sa qualité... la qualité de ses services, dis-je, sa reconnaissance marquée envers sa clientèle et, bien sûr, par l'excellence de l'ensemble de son personnel, mais, avec l'accroissement de la population et le vieillissement de la population dans l'est de Montréal, l'hôpital manque cruellement d'espace, d'où la nécessité d'entreprendre la rénovation et l'agrandissement du pavillon d'hospitalisation et de soins critiques notamment par l'ajout d'un bâtiment supplémentaire, la rénovation du Pavillon Rosemont, la construction de nouvelles installations, pour permettre le regroupement des activités de recherche, d'enseignement et de traitement du cancer, ainsi que d'un nouveau pavillon de dialyse pour lequel, le 17 mai 2013, l'ancien collègue Réjean Hébert et le député de Rosemont, alors ministre responsable de la région de Montréal, avaient donné leur feu vert pour le nouvel édifice. Les services de dialyse, je le rappelle au ministre, aujourd'hui poussent les patients en hémodialyse à recevoir leurs traitements dans des roulottes dignes de la médecine de brousse, et ce n'est pas peu dire.

Et voilà que nous apprenions cette semaine dans *Le Journal de Montréal* que l'accès principal au bloc opératoire a dû être bloqué en raison de travaux urgents entrepris dans une cage d'ascenseur, occasionnant ainsi des délais pour les patients : «Le risque est tellement important qu'il fallait fermer le corridor d'urgence...» «Ce n'est pas rassurant», a déclaré au *Journal de Montréal* le Dr Rafik Ghali, le président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital, ajoutant, et je le cite : «On perd du temps, mais on est toujours inquiets que, s'il y a une vraie urgence, ce sont les patients qui vont en faire les frais.» Fin de la citation. Le Dr Ghali ajoute : «Le ministère nous dit d'opérer plus. Et là on a des contraintes physiques. La responsabilité revient au propriétaire de la bâtisse, et c'est le ministère.»

• (10 h 10) •

Ce triste constat, M. le Président, du Dr Ghali, nous le déplorons depuis des années. Les mots du Dr Ghali résument bien la situation : on perd du temps, on est toujours inquiets, et ce sont les patients qui en font les frais.

Au cours des 18 mois où nous avons été au gouvernement, nous avons débloqué, en février 2013, les fonds nécessaires pour compléter l'investissement de 71 millions nécessaire à l'agrandissement de l'urgence, une des plus achalandées au Québec et peut-être même au Canada. C'est maintenant chose faite, et nous nous en réjouissons. Par contre, lors de la campagne électorale de 2014, le Parti libéral avait promis d'agir rapidement pour mettre en oeuvre le plan de reconversion de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont réclamé par tout l'est de Montréal et appuyé évidemment par le Parti québécois. Alors que, l'année dernière, une étude sur la vétusté des hôpitaux donnait la pire note à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, comment le gouvernement libéral peut-il expliquer sa décision de donner la priorité à tous les autres projets dans sa programmation des trois derniers budgets?

M. le Président, j'en aurais beaucoup à dire, mais je veux ici transmettre le message des hommes et des femmes, la population de l'est de Montréal, les médecins, les infirmiers, les infirmières, tous les employés de l'Hôpital Maisonneuve, qui posent une seule et même question : Quand allez-vous annoncer les rénovations et la modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont? Et cette question s'adresse à qui?, au gouvernement libéral et à son ministre de la Santé.

M. le Président, je ne suis pas très enclin à faire dans la partisanerie, ce que je viens de vous rapporter ici relève de faits réels, avérés et qui souhaiteraient avoir une réponse à la question que l'ensemble de cette population de l'est de Montréal et tout le personnel de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont posent au gouvernement. On veut de la clarté, de la franchise, l'honnêteté intellectuelle. Merci.

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le ministre.

M. Coiteux : Merci, M. le Président. J'écoutais le député de Bourget, puis c'est vrai que le député Bourget, ce n'est pas quelqu'un qui verse dans la partisanerie, puis il soulève les enjeux à un niveau qui est toujours au niveau des questions de fond, et j'apprécie toujours d'ailleurs, mais, justement, là où je ne peux pas être d'accord, c'est avec l'énoncé selon lequel on n'a pas priorisé les travaux à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Je le rappelle encore une fois, je suis obligé de refaire un peu cette pédagogie-là, mais ça finira par être utile, là, pour bien s'assurer de faire les choses correctement en matière d'infrastructures, pour communiquer d'ailleurs à la population les bons coups, les bons échéanciers, il y a un certain nombre d'étapes qui doivent être franchies obligatoirement, et on ne peut pas sauter par-dessus ces étapes-là. En ce qui concerne la nouvelle, parce que l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont... Puis je l'ai dit quand j'ai commencé ma première intervention, je l'ai dit, je le connais, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont,

ma fille y est née en 1996, j'habitais l'est de Montréal à l'époque, et c'était donc l'hôpital où mon épouse a accouché à l'époque, donc ma fille est née là. Je le connais, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, j'ai un lien personnel avec l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Et je reviens aux étapes dans les infrastructures. Je ne suis pas ministre de la Santé, bien sûr, mais je m'intéresse à ces questions-là puis je m'intéresse au développement dans le secteur hospitalier à Montréal, bien sûr, mais, quand j'étais président du Conseil du trésor, le dossier de la nouvelle urgence de Maisonneuve-Rosemont — il faut commencer en quelque part — bien, il est passé au Trésor, il est passé de l'étape... puis, je le disais tout à l'heure, il faut préparer un dossier d'opportunité et il faut que le dossier d'opportunité soit solide pour qu'on puisse ensuite donner le feu vert à la préparation du plan d'affaires. Bon. Puis ensuite, quand le plan d'affaires est approuvé au Conseil des ministres, on passe maintenant aux travaux réels. Bien, moi, je me souviens, quand j'étais au Conseil du trésor, qu'on a approuvé à la fois au Conseil du trésor comme au Conseil des ministres les travaux, pas la planification, les travaux concernant la nouvelle urgence de Maisonneuve-Rosemont. Et très récemment, d'ailleurs... pas si récemment, mais, le 29 janvier 2016, le ministre de la Santé et des Services sociaux justement inaugurait la nouvelle urgence de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Et ce n'étaient pas des petits travaux, là, c'est des travaux de près de 84 millions de dollars. Ce n'est pas une petite chose, là, c'est des travaux importants. Alors, il a cheminé dans les différentes étapes, peut-être qu'il reste encore des petits travaux ici et là, mais, grosso modo, c'est à peu près terminé, ces travaux-là en ce qui concerne la nouvelle urgence.

Et, toujours concernant l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, j'en ai abondamment entendu parler, de cette question, là, des fameuses roulottes d'hémodialyse. Et, au PQI 2016-2026, vous voyez que ce projet-là, qui est un projet important aussi, qui est un projet... Là, je vais vous donner le bon chiffre, là. Bien, justement, je n'ai pas un chiffre, parce que le dossier d'affaires final était au PQI 2016-2026, on est en planification. Donc, la construction d'un nouveau pavillon pour le Service d'hémodialyse de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont est en planification dans le PQI 2016-2026. Ça veut dire quoi, ça? Ça veut dire qu'on est sur le point, si ce n'est déjà fait, là, on est sur le point, si ce n'est déjà fait, d'approuver le dossier d'affaires final qui va permettre la réalisation des travaux. Et donc on est en action sur l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Et là on n'a parlé que de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, mais bien sûr que c'est un centre qui est extrêmement important. D'ailleurs, c'est un centre tellement important qu'en mars 2016 il a obtenu un statut de Centre universitaire d'ophtalmologie de l'Université de Montréal, et ça a fait en sorte que l'hôpital, dans ce domaine-là, hérite, à partir de maintenant, d'une vocation suprarégionale. Donc, il a un rôle majeur à jouer dans ce domaine-là.

Il y a eu d'autres travaux qui ont été réalisés dans les établissements hospitaliers dans l'est de Montréal, au-delà de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Puis je ne voudrais pas prendre toute la place ici, d'autant plus qu'il me reste peu de secondes, parce que ma collègue la députée de Jeanne-Mance — Viger, qui est une députée de l'est de Montréal, elle va en avoir long à dire, elle aussi, là-dessus, certainement, alors je vais lui laisser le soin de continuer.

Donc, oui, le secteur de la santé est un secteur important. Oui, la santé dans l'est de Montréal est extrêmement importante. Tout comme on a eu l'échange, tout à l'heure, sur l'éducation, la santé, c'est très important. Oui, il y a des travaux d'infrastructure, oui, on les fait. Puis, en ce qui concerne Maisonneuve-Rosemont, bien, c'est déjà commencé, et ça va continuer d'aller de l'avant. Je vous remercie.

Le Président (M. Auger) : Merci. Mme la députée de Jeanne-Mance — Viger.

Mme Rotiroti : Oui. Merci, M. le Président. Alors, effectivement, j'ai abordé un petit peu la question sur l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont au tout début de mon intervention parce que ça a été mentionné par le député de Rosemont lui-même, alors je vais continuer sur la même lancée que le ministre pour dire qu'effectivement il y a eu des investissements majeurs dans l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont : il y a eu la construction du centre de santé ambulatorio, 64,9 millions de dollars; l'agrandissement et le réaménagement de la radio-oncologie, un investissement de 34,5 millions de dollars; il y a eu l'agrandissement et le réaménagement de l'urgence — donc, la fin des travaux va se faire cette année — 84,7 millions de dollars, et ça a été mentionné par le ministre. Il y a la construction du nouveau centre pour les services de dialyse, des travaux qui ont débuté en juin 2017, un investissement de 53,5 millions de dollars. Alors, quand on dit qu'il n'y a rien qui a été fait à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, bien, j'ai de la misère à comprendre cette déclaration-là par le député de Bourget. Je peux vous dire que non seulement... et puis on travaille continuellement pour améliorer les services au niveau de la santé dans l'est de Montréal.

Mais on parle beaucoup de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, mais aussi il y a eu des investissements à l'Institut de cardiologie, qui se trouve aussi dans l'est de Montréal, et à l'Hôpital Santa-Cabrini. Il y a eu des investissements majeurs à l'Institut de cardiologie, qui est un institut qui est à la fine pointe dans ces domaines, que ça soit au niveau du cœur... C'est une institution qui est renommée à travers le monde. Et il y a Santa-Cabrini aussi, qui dessert la population de l'est de Montréal, qui a eu des investissements majeurs. Alors, je ne voudrais surtout pas qu'on oublie ces institutions-là, parce que c'est quand même trois institutions majeures dans l'est de Montréal qui desservent, au niveau de notre système de santé, la population de l'est.

• (10 h 20) •

Il y a eu aussi... parce que, quand on parle du domaine de la santé, bien, on peut parler des soins à domicile, on peut parler de la réforme que le ministre de la Santé a faite, la réforme avec la loi n° 20, tout le volet des soins de première ligne. Je voudrais vous dire que, pas plus tard que le 5 décembre, le ministre de la Santé et le député de LaFontaine... et je le mentionne parce que, pour le député de LaFontaine, c'était un dossier quand même majeur pour lui, au niveau de la santé, c'était un de ses engagements électoraux qu'il avait faits à sa population, et il a été très, très fier et content d'être à côté du ministre pour annoncer un nouveau laboratoire d'imagerie médicale qui allait s'ouvrir à Rivière-des-Prairies. Alors, il était très content. Et il voulait que je le mentionne de sa part, parce que, comme je vous dis, c'est un engagement

qu'il avait pris auprès de ses citoyens. Et les habitants du quartier auront une clinique de radiologie et ils ne devront pas se rendre à Montréal-Nord pour faire un test d'imagerie. Alors, c'est important que je le mentionne.

Il y a aussi ma collègue de Crémazie qui, il y a quelques semaines, annonçait, avec le ministre de la Santé, un ajout de 20 nouveaux lits en soins palliatifs et en soins de fin de vie au CIUSSS de l'est de Montréal. Alors, qu'est-ce que ça veut dire, c'est 18 lits de plus à l'Hôpital Marie-Clarac et 10 à l'Hôpital Santa-Cabrini, qui est quand même un investissement de 2,7 millions de dollars, et sans mentionner les investissements qu'on a faits dans les soins à domicile. M. le Président, qui, pour moi, est très important, parce que, comme j'ai dit tout à l'heure, j'ai un comté qui est assez diversifié et qu'on garde nos parents à la maison le plus longtemps possible. Alors, les soins à domicile, c'est une mesure qui est très importante, et je suis très fière de dire que notre gouvernement investit des sommes importantes dans les soins à domicile, qui fait en sorte que nos parents peuvent rester chez eux, ils n'ont pas besoin d'être placés, qui, en même temps, bien, désengorge le système de santé indirectement.

Alors, je pense que, s'il y a un gouvernement qui investit et que la santé est importante, c'est bien de ce côté de la Chambre, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la députée. Pour les cinq prochaines minutes, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Mme Poirier : Merci, M. le Président. Alors, le ministre nous a parlé tout à l'heure que, dans le cadre du projet de loi n° 121 mais particulièrement dans le cadre de l'entente Réflexe Montréal, le gouvernement avait décidé de donner à Montréal plus de responsabilités en matière d'habitation, alors on ne peut que s'en réjouir parce que le dossier de l'habitation à Montréal a vraiment besoin d'initiatives.

Des données comme ça, M. le Président, c'est toujours important, alors je vais prendre le territoire de mon collègue de Rosemont — La Petite-Patrie. Alors, les données nous disent que, pour un trois chambres et plus en location, c'est 998 \$ par mois, comparativement à la moyenne montréalaise, qui est 932 \$. Pour un studio, dans Hochelaga-Maisonneuve, 592 \$, versus 574 \$ par mois... Ça, c'est les données réelles du Service d'habitation de Montréal. Mon collègue le député de Rosemont, lorsqu'il a été ministre de la métropole, avait initié un comité de pilotage Montréal = Familles. Moi, j'invite le ministre, là, de la métropole à lire ce document-là pour s'inspirer... étant donné qu'il veut faire un grand ménage à la Société d'habitation et particulièrement dans les programmes de logement. Il y a là des idées, il y a là toutes les initiatives nécessaires, et je l'invite... C'est le meilleur guide qu'on a fait, je peux vous dire, dans les 10 dernières années pour faire en sorte que Montréal et l'habitation fassent en sorte que nos familles restent à Montréal.

Vous savez, M. le Président, il y a 62 % des logements loués à Montréal qui sont dans l'est de Montréal, 62 %, mais aussi un logement sur 10 a besoin de rénovation, tout particulièrement dans le quartier Saint-Michel. Le ministre, l'an passé, a aboli le programme Réno Québec, programme Réno Québec qui nous permettait de faire de la rénovation tant dans le logement privé mais aussi avec le logement social. Alors, si le gouvernement donne les moyens à Montréal de travailler en matière d'habitation, bien, il va falloir que le ministre rétablisse le programme Réno Québec, parce qu'à Montréal on en a besoin, justement. Et, la Chambre de commerce l'a bien signifié dans son mémoire, l'insalubrité est un problème important dans l'est. Les logements, on le voit, 62 % de l'offre locative de Montréal est dans l'est de Montréal. Alors, s'il y a un domaine où le gouvernement doit mettre de l'argent, c'est en rénovation, et ce n'est pas en coupant le programme comme ils l'ont fait dans la dernière année qu'on va faire avancer les choses.

En plus, M. le Président, la proportion de gens de 65 ans et plus, elle est supérieure dans l'est que dans l'ensemble de l'agglomération. Le revenu moyen des ménages locataires dans l'est est inférieur à l'ensemble de l'agglomération. Et ce n'est quand même pas rien, là, c'est des chiffres importants. L'est de Montréal, 38 000 \$; l'agglomération, 40 000 \$. Ça a des conséquences. On parlait, tout à l'heure, en matière de santé. On parle en matière d'éducation. C'est des conséquences directes, tout ça. Je rappellerais aussi que le pourcentage de couples avec enfants est beaucoup plus important dans l'est de Montréal, particulièrement dans les secteurs René-Goupil, Montréal-Nord, Anjou, Saint-Léonard, où on passe de 15 %, la moyenne montréalaise, à 29 %. Le double, M. le Président. Ménages monoparentaux : on est deux points au-dessus de tout le reste de Montréal.

Et une donnée importante, M. le Président : 7 500 personnes sont en attente d'un HLM dans l'est de Montréal. Alors, quand le ministre coupe le programme AccèsLogis comme il l'a fait l'an passé, où il fait en sorte que 1 500 unités de logement étaient... 1 200, excusez-moi, unités de logement étaient destinées à Montréal, et que, depuis l'an passé, c'est 500 unités, eh bien, on n'est pas là pour faire baisser la liste des HLM, pas du tout, M. le Président, on fait en sorte de seulement qu'accroître la liste, parce qu'il y a toujours plus de monde qui s'y inscrivent mais moins qui peuvent en sortir. Alors, les coupures que le ministère a faites aux Affaires municipales en matière de logement, bien, ça fait en sorte que, même si on donne les moyens à Montréal avec les données actuelles, ça ne donnera pas plus de moyens à Montréal, puisqu'il y a moins d'argent.

Alors, M. le Président, il est important de signifier au ministre que les besoins sont grands en matière de logement à Montréal, il faut une planification pluriannuelle, il faut faire confiance aux GRT de Montréal et surtout il faut faire de l'inclusion à Montréal.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre.

M. Coiteux : M. le Président, ça me fait presque plaisir... et même je dirais «plus que presque», ça me fait plaisir. Ça ne nous arrive pas souvent, mais je suis d'accord avec beaucoup de choses qui sont dites par la députée d'Hochelaga-Maisonneuve aujourd'hui sur l'importance du logement social, sur l'importance du programme AccèsLogis, sur

l'importance des clauses d'inclusion. Hein, ce n'est pas vrai qu'on n'est jamais d'accord sur rien, hein? Parfois, on est d'accord sur un certain nombre de choses, puis je suis heureux de le dire.

Regardez, bien, je vais commencer par le commencement, parce qu'il faut mettre ça dans un grand contexte. Le député de Côte-du-Sud, qui est mon adjoint parlementaire aux Affaires municipales, je lui ai confié un mandat en 2016, un mandat dont il s'est très bien acquitté d'ailleurs en allant dans toutes les régions du Québec pour rencontrer directement les parties prenantes essentielles du secteur de l'habitation, pour répondre à des questions précises notamment sur le programme AccèsLogis. Et pourquoi je lui ai demandé de faire ce travail-là? C'est parce que moi, je suis arrivé en poste en janvier 2016, j'ai regardé tout ça, puis j'ai vu des problèmes et j'ai dit : La meilleure façon de procéder, ce n'est pas de réfléchir juste à Québec, il va falloir qu'on envoie des gens sur le terrain, puis le député de Côte-du-Sud a fait ça et il m'a remis un rapport. Et il va y avoir des changements dans le secteur de l'habitation, puis des changements pour faire plus et mieux, des changements pour faire plus et mieux dans tout le Québec, bien sûr, dans tout le Québec, pour commencer, parce que je vais vous mettre ça dans le contexte.

L'une de mes préoccupations, puis ce n'est pas la seule, c'est que nos programmes sont normés d'une manière tellement rigide que beaucoup de projets fort intéressants ne se réalisent pas parce que les caractéristiques régionales dans certaines régions ne sont pas adaptées du tout au programme. Alors, moi, je ne demanderai pas aux régions de s'adapter au programme, je vais adapter le programme aux régions. C'est ça, mon approche. Puis il y a différentes façons de faire ça, une approche. Puis je pense que l'opposition officielle a toujours été plutôt dans cet esprit-là, plutôt centralisatrice. Ça serait qu'à Québec on décide avec la SHQ... on va adapter les programmes, y compris à Montréal.

• (10 h 30) •

Moi, je suis d'une autre école. Je suis de l'école que, lorsqu'une région est prête à se prendre en main notamment dans le secteur de l'habitation, on peut lui donner des responsabilités accrues, et Montréal est prête à faire ça. Donc, pour Montréal, à tout le moins, ça va être ça, le chemin qu'on va prendre pour adapter les programmes à la réalité plutôt qu'adapter la réalité aux programmes, ce qui serait une mauvaise idée.

Alors, les mesures qu'on prend en matière d'habitation pour Montréal, il y en a... je les résume, là, parce qu'il y en a plus que ça, mais, si je résume, il y en a trois ici. D'abord, il y a l'engagement de la Société d'habitation du Québec de transférer à la ville de Montréal la responsabilité et les budgets relatifs au développement de l'habitation, à l'exception des budgets de parc d'habitations à loyer modique, pour une plus grande autonomie et flexibilité dans le développement et la gestion des programmes d'habitation. Cette proposition permettra à la ville de Montréal de gérer ses budgets en fonction de ses propres besoins tout en respectant les objectifs gouvernementaux et en prévoyant une reddition de comptes appropriée. Ça, c'est la première chose qu'on fait. Et les gens sur le terrain à Montréal, là, ils attendent ça, là, ils sont extrêmement heureux de ça. Deuxième chose qu'on fait : nouveaux pouvoirs permettant de rendre obligatoire l'inclusion de logements abordables ou familiaux dans les projets de développement résidentiel. On fait ça dans le projet de loi n° 121.

Nouveaux pouvoirs d'intervention de la ville de Montréal en matière de lutte contre l'insalubrité dans les immeubles à logements, devant lui permettre d'assurer l'entretien des immeubles détériorés. C'est ce que nous demande la députée d'Hochelaga-Maisonneuve. C'est ce sur quoi je travaille depuis que je suis arrivé en poste et responsable donc du secteur de l'habitation, et voici ce qu'on va faire pour Montréal. Mais je n'ai pas voulu le faire, là, en vase clos, c'est pour ça que mon collègue député de Côte-du-Sud est allé partout, dont Montréal, mais je suis allé moi-même à Montréal, je suis allé visiter des gens, je suis allé parler avec des gens qui sont actifs dans le domaine du logement, dont le RAPSIM, avec qui j'ai passé quelques heures au mois de mars pour discuter de ces questions-là. Et puis j'en ai visité d'autres, projets, dans d'autres quartiers de Montréal également.

Moi, j'y crois, moi, je pense que c'est quelque chose dans lequel on doit faire une différence. Et autant on est le gouvernement du changement en matière de transport collectif, puis ça, personne ne va pouvoir nous l'enlever, là, personne ne va pouvoir le nier, autant on est le gouvernement du changement en transport collectif et on va être le gouvernement du changement en matière d'habitation. Et je me permettrais de dire à la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, en ce qui concerne comment on va mettre tout ça en oeuvre... de lui dire un peu ce que j'avais dit au chef de l'opposition officielle lors de l'étude des crédits : Attendez un peu, là, l'année n'est pas finie, vous allez voir, on va être le gouvernement du changement en matière d'habitation, on va être le gouvernement du changement à Montréal.

Le Président (M. Auger) : Merci. Mme la députée de Jeanne-Mance — Viger.

Mme Rotiroti : Merci, M. le Président. Et je crois que c'est mon dernier bloc, je crois, alors je vais revenir sur le toit du Stade olympique, parce que j'avais débuté, mais, malheureusement, le temps passe vite, alors je n'ai pas eu le temps de parler de ce sujet-là. Et, je sais, c'est un sujet d'intérêt pour mon collègue le député de Rosemont, qui en a en fait mention, d'entrée de jeu, dans son discours au tout début de nos travaux.

Évidemment, le Stade olympique, c'est un attrait touristique important pour l'est de Montréal mais, je dirais, pour l'ensemble de l'île de Montréal. Comme on a vu hier, la ministre du Tourisme a fait une annonce. Elle se tourne vers le privé et l'international pour tenter de redonner les lettres de noblesse au Stade olympique. L'annonce a été faite hier à TVA. Mais je voudrais rassurer mon collègue de Rosemont qu'il y a un dossier d'opportunité qui a été déposé qui va être examiné. C'est sûr que la question de remplacer le toit, c'est une question importante et majeure, il y a des coûts majeurs associés à ça. Est-ce que c'est un toit fixe? Est-ce que c'est un toit souple, un toit rétractable? Toutes ces questions-là et ces analyses-là doivent se faire, et on doit choisir évidemment en temps et lieu. Quand on aura tous les faits et toutes les sommes, on fera un choix qui sera approprié, mais, pour faire ça, on doit savoir les coûts réels associés à ces travaux-là, je vous dirais, pour les trois scénarios et les investissements à faire dans le stade, non seulement ceux qui concernent le toit, mais l'éclairage, le système de son, les mises à niveau, etc.

Alors, je vais vous dire que la ministre du Tourisme, elle travaille très fort, elle est à pied d'oeuvre pour trouver des solutions adéquates. On a pris... comme en termes de travaux, je peux les énumérer, mais il y a tout aussi l'aspect, puis je pense que ça mérite d'être mentionné, la Régie des installations, qui a aménagé également le bâtiment de base pour Desjardins, une première au stade. C'est un premier locataire en 30 ans. Et ce n'est pas négligeable de mentionner que ça crée 1 300 emplois dans l'est de Montréal aussi, M. le Président. Alors, je pense, c'est une façon innovatrice pour trouver des façons d'occuper le Stade olympique. Je tenais à le mentionner, parce que, oui, le député de Rosemont en a fait mention, mais je voudrais vous dire que, si c'était si important que ça pour mon collègue... Il y a eu un moment où est-ce qu'il a été ministre lui-même responsable de la métropole, je vous dirais, c'est peut-être alentour de 2013, et son collègue le député de Matane, qui est assis aujourd'hui à sa gauche comme leader, il était ministre du Tourisme, et je me demandais si, de ce temps-là, ils se parlaient, parce que j'ai... et je vais citer, M. le Président : «Le gouvernement Marois ne prendra pas de décision sur l'avenir de la toiture du Stade olympique, contrairement à ce qu'affirme le ministre responsable de la métropole[...] — et je ne peux pas le nommer, alors, c'est le député de Rosemont. Le titulaire du dossier, le ministre du Tourisme — encore là, je ne peux pas le nommer — [, le député de Matane,] a contredit son collègue...» Le député de Rosemont — là, c'est son nom qui est écrit — a eu un excès «d'enthousiasme». Il l'a affirmé à *La Presse* en disant qu'il n'y a aucune décision qui devrait être prise pour le toit du stade.

Alors, écoutez, M. le Président, je trouve que, oui, on est en interpellation, on est bons joueurs, on est là, on a répondu à toutes les questions et toutes les préoccupations de mes collègues de l'opposition officielle, mais je pense qu'ils font une tempête dans un verre d'eau. Si vraiment le député de Rosemont voulait régler la situation du toit du Stade olympique, il avait tous les moyens pour le faire, et, en tant, je pense, que ministre de la métropole, si l'est de Montréal était si important pour lui, je pense qu'il aurait pu y avoir des investissements de faits.

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la députée. C'est tout le temps que vous aviez à votre disposition. Et finalement pour quatre minutes, M. le député de Blainville.

M. Laframboise : Merci beaucoup, M. le Président. Bon, j'ai parlé d'éducation, maintenant je vais parler d'économie.

L'est de Montréal est un joyau pour tout le Québec, M. le Président, puis, quand on regarde macroéconomiquement l'est de Montréal, près du port, tout le système intermodal ferroviaire, le réseau autoroutier, la 40, la 20, la 40 qui donne accès au reste du Canada par la 401, la 20 et aux Provinces atlantiques, un situs industriel idéal, un joyau pour le Québec qui n'est pas développé, tout simplement. Et le chef de la Coalition avenir Québec l'a écrit dans son livre, évidemment, *Projet Saint-Laurent*, que, je vous dirais, il y a un problème, la contamination des sols, et ça va prendre une opération importante : pour relancer le développement industriel de l'est de Montréal, il faut décontaminer. Et c'est le seul... un des rares endroits, je ne dirais pas «le seul», parce qu'il y en a d'autres au Québec, mais où les investissements en décontamination peuvent être récupérés entièrement. Imaginez-vous la valeur de ces terrains-là une fois décontaminés. Ce n'est pas pour rien que l'industrie de la pétrochimie a décidé, à l'époque, de s'installer dans l'île de Montréal. Il y avait le port, il y avait le ferroviaire puis il y avait le réseau autoroutier. Ces gens-là calculent, font beaucoup de sous puis ils calculent l'endroit. Donc, c'est un endroit stratégique idéal pour tout le Québec, que le reste du monde... lorsque les entreprises veulent s'installer, c'est un endroit qui doit être vu du reste du monde entier. Le problème, c'est qu'on a beaucoup de sols contaminés. Les gouvernements qui se sont succédé — puis là, depuis la contamination, c'est plus de 30 ans, là, puis je ne vous en ferai pas le détail, mais le Parti libéral, le Parti québécois se sont échangé le pouvoir souvent — n'ont jamais considéré ce joyau-là.

• (10 h 40) •

Moi, je pense qu'il est temps que, pour tout le développement économique du Québec, on s'occupe de l'est de Montréal. Et, quand la Chambre de commerce de l'est de Montréal vient nous dire : Il y a aussi la réalisation du boulevard Souigny, il faut les écouter, parce que le port de Montréal est en compétition avec le port de New York. L'important, c'est d'être capable de faire transiter la marchandise le plus rapidement possible. Tout le monde est à la guerre au temps. C'est comme ça dans l'industrie. Donc, présentement, on a un avantage sur le port de New York au point de vue ferroviaire, on a à peu près 48 heures d'accès, d'avantage sur le port de New York, mais dites-vous que, ceux qui sont en compétition avec nous, leurs objectifs, c'est d'améliorer leur temps. Donc, quand la Chambre de commerce vient nous dire : C'est important de réaliser le boulevard Souigny puis de le terminer puis de le compléter pour que les marchandises puissent transiter le plus rapidement possible à la sortie ou à l'entrée du port, il faut les écouter.

Et, comme je vous disais, pour le développement économique de tout le Québec, il faut mettre le temps, les énergies et l'argent pour développer l'est de Montréal, puis je peux vous dire que la Coalition avenir Québec, lorsqu'elle sera au pouvoir, le fera, tout simplement.

Conclusions

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous en sommes maintenant aux dernières interventions. M. le ministre, pour 10 minutes.

M. Martin Coiteux

M. Coiteux : Merci, M. le Président. Cette interpellation, ça nous a permis, là, au cours des dernières deux heures, presque — bientôt — de mettre en lumière l'action du gouvernement dans tout le territoire métropolitain de Montréal, que ça soit l'est, le nord et le sud, mais tout particulièrement dans l'est de Montréal, tout particulièrement dans l'est.

Puis je réitère une certaine déception, parce que j'aurais aimé ça être dans l'est de Montréal aujourd'hui. C'est ça que je devais faire, je devais être aux côtés de mon collègue ministre de l'Éducation pour participer à une annonce d'investissement dans les infrastructures scolaires de la métropole. Il y en a pour 240 millions de dollars qui ont été annoncés ce matin, dont 19 millions de dollars pour 57 projets du côté de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. On a beaucoup discuté de ces enjeux aujourd'hui, et c'était justement une journée — et ce n'était pas planifié comme ça, avec une interpellation — où on faisait une différence pour l'est de Montréal dans les dossiers scolaires, puis on le sait parce qu'on a parlé des indicateurs socioéconomiques de l'est vis-à-vis le reste de la métropole, puis on sait que ça commence avec l'éducation. Ce n'est pas la seule chose, là, mais on sait que ça commence à l'éducation. Mais on est là, on est présents et on est très actifs et avec de réels moyens dans ce secteur-là.

On a beaucoup parlé de transport collectif aussi ce matin, beaucoup parlé de transport collectif. Et j'aimerais juste relire le... Le 27 avril 2016, un communiqué de presse de la Chambre de commerce de l'est de Montréal disait la chose suivante — je pense qu'on m'écoute, vous allez me dire si je me trompe, mais je pense que c'est exact : «La Chambre de commerce de l'est de Montréal [...] est confiante de voir le projet du prolongement de la ligne bleue du métro vers l'est se concrétiser et considère que l'annonce du Réseau électrique métropolitain — REM — de l'ouest ne nuit pas à sa réalisation. La CCEM croit que ces deux projets peuvent et doivent se réaliser en simultané.» Je pense que j'ai été très clair aujourd'hui pour dire que le gouvernement veut faire les deux et que le gouvernement va faire les deux. Je pense que je l'ai dit très clairement. Je pense qu'il ne doit plus y avoir de doute, là. Si quelqu'un a encore un doute, là interpelliez-nous sur autre chose, pas là-dessus. Je pense qu'on a été très clairs là-dessus. J'ai quand même expliqué ce matin qu'il faut le faire avec les partenaires puis il faut le faire correctement. Il faut respecter les étapes de notre Plan québécois des infrastructures, et ça, on le fait et on est rigoureux. Et j'ai expliqué qu'il y avait des limites à notre capacité collective de financer tous ces grands projets d'infrastructures, puis c'est pour ça qu'on est novateurs avec la caisse et qu'on interpelle le gouvernement fédéral quant à sa participation dans ces grands projets là, et on va le faire et on le fait.

Mais donc, oui, on est tout à fait d'accord avec cet énoncé, qu'on doit faire les deux, puis, je pense... en tout cas, j'espère avoir réussi à rassurer tout le monde là-dessus. S'il y avait une raison d'en douter quand même le premier ministre en parle depuis des mois, et des mois, et des mois et en fait une priorité du gouvernement, il n'y avait aucune raison d'en douter. Alors, vous allez voir, là, littéralement les prochaines étapes se dérouler devant vos yeux, mais on va aller de l'avant, on va aller de l'avant. Puis ce n'est pas la seule chose qu'on fait en transport collectif. J'ai parlé de la nouvelle gouvernance. J'ai eu peu de temps pour parler du projet de SRB sur le boulevard Pie-IX, mais c'est déjà commencé, on en a déjà inauguré une partie, c'est en travaux. Et ça a été autorisé, lancé dans sa phase de travaux sous notre gouvernement, sous notre gouvernement.

On nous a interpellés sur le secteur de la santé beaucoup, on nous a interpellés notamment à l'égard de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Bien, justement, on a presque terminé les travaux sur la nouvelle urgence. Il reste des petites choses, mais on était déjà en réalisation dans le PQI 2016-2026. Et, en ce qui concerne l'hémodialyse, bien, on y va, puisque c'était déjà inscrit en planification au PQI 2016-2026.

On a parlé du Stade olympique. Je pense que ma collègue a bien montré que ce n'était pas un dossier qui semblait être la priorité de tous au sein du gouvernement du Parti québécois des 18 mois qui a précédé notre gouvernement. Je pense que chacun tirait de son côté, mais il n'y avait pas de décision qui était prise. Bien, nous, pas plus tard que cette semaine, on a lancé un appel d'intérêt international pour la gestion du Stade olympique. Et ma collègue ministre du Tourisme dans une entrevue hier a dit que la décision quant au toit va être prise au cours des prochains mois, alors il n'y aura pas de longue tergiversation. Autant on est le gouvernement du changement et de l'action en matière de transport collectif, autant on assume nos responsabilités, qui sont fort importantes, en matière d'éducation, autant on bouge dans le secteur de la santé, bien, autant on va bouger du côté de l'avenir du Stade olympique. Je pense qu'on est assez limpide là-dessus. Puis tout le monde devrait voir que, dans ce domaine aussi, on est en action.

Le député de Blainville nous a parlé du port de Montréal, de l'importance de tout ça. Bien, justement, avec la Stratégie maritime, on travaille directement avec le port de Montréal. Et je sais qu'il y a un certain nombre de travaux d'infrastructure qui sont prioritaires aussi pour la Chambre de commerce de l'est de Montréal, dont l'avenue Souigny, et ça aussi, c'est dans notre PQI, et donc on est en action de ce côté-là aussi.

Mais ce qu'on est en train de faire avec Montréal, et donc aussi l'est de Montréal, c'est majeur, c'est révolutionnaire. Ce document-là, je l'exhibe avec beaucoup de fierté, honnêtement, parce que, là aussi, on est le gouvernement du changement. Ça, c'est le texte de l'entente Réflexe Montréal, et le texte de l'entente Réflexe Montréal, c'est le complément du projet de loi n° 121. Puis je dirais aussi que, le projet de loi n° 121, pour bien comprendre tous ses tenants et aboutissants, il faut penser aussi au projet de loi n° 122. On est en train de faire réellement une révolution dans les relations entre le gouvernement du Québec et les municipalités, et, avec Montréal, cette révolution-là, elle très loin. Elle va très loin, cette révolution-là. On n'est pas un gouvernement qui s'inscrit dans le statu quo, les longues décennies de centralisation des pouvoirs, des décisions et des politiques à Québec. Des fois, quand j'entends l'opposition officielle, je les sens encore là, je les sens encore là. Nous, on est vraiment dans le changement, on est vraiment dans le changement. Regardez, ce n'est pas banal, là, je l'ai exprimé tout à l'heure, dans le secteur de l'habitation, ça, ça veut dire que Montréal va être maître d'oeuvre de ses programmes en matière d'habitation. Elle va pouvoir les articuler aussi sur ses priorités en matière de lutte à l'itinérance. Elle va pouvoir changer le visage de la ville à travers ça. Elle va pouvoir mener de l'avant des politiques d'inclusion avec le plein soutien du gouvernement du Québec, pas avec des entraves qui sont mises par le gouvernement du Québec, avec le plein soutien du gouvernement du Québec.

Et c'est la même chose en immigration. Le projet de loi n° 121 reconnaît que Montréal a un statut particulier en cette matière. On souhaite tous que les nouveaux venus au Québec s'installent partout sur le territoire puis on fait des efforts à cet effet, mais il n'en reste pas moins que la vaste majorité d'entre eux s'installe à Montréal pour toutes sortes de raisons.

Et on peut infléchir un peu les tendances, et c'est ce qu'on souhaite, mais ça va rester vrai encore longtemps. Montréal veut assumer un rôle dans ce domaine-là. Puis là il ne s'agit pas de remettre en question nos politiques d'immigration, il ne s'agit pas de remettre en question l'entente que nous avons avec le gouvernement fédéral, qui est très importante parce qu'elle nous reconnaît, là, des pouvoirs particuliers que les autres provinces ne se sont pas vu reconnus. Preuve par ailleurs que le fédéralisme, ça peut fonctionner quand on y croit, hein, et nous, on y croit. Mais Montréal comme lieu de vie, comme lieu d'intégration premier de la majorité des immigrants qui s'installent au Québec veut jouer un rôle, et on le reconnaît pleinement, on le reconnaît pleinement dans l'entente Réflexe Montréal. Montréal va pouvoir participer aux efforts et aux actions en matière d'accompagnement, d'intégration des nouveaux venus et même d'identification des priorités concernant la sélection selon les besoins du marché du travail. On va très loin dans le changement.

• (10 h 50) •

Donc, on n'est pas seulement le gouvernement du changement en transport collectif, on n'est pas seulement le gouvernement du changement en matière de santé, on n'est pas seulement le gouvernement du changement en matière d'éducation, on est aussi un sacré gouvernement du changement en matière de relations Québec-municipalités puis en matière de reconnaissance de l'autonomie d'une ville comme Montréal. Puis on ne le fait pas par idéologie, là. On ne le fait pas parce qu'en quelque part on a une idéologie spécifique, on le fait parce qu'on pense que plus on est près du citoyen, plus la décision est prise près du citoyen, plus elle va avoir un impact positif sur sa vie.

Alors, on est en interpellation aujourd'hui, mais certains de mes collègues qui sont présents aujourd'hui vont me retrouver en commission pour le 121, pour le 122, et on fait des belles choses dans ces deux projets de loi là. Puis je les invite, au-delà de la discussion qu'on a eue aujourd'hui, à collaborer pleinement à l'adoption la plus rapide possible, correcte, mais la plus rapide possible de ces deux projets de loi absolument fondamentaux pour le bien-être de nos citoyens partout au Québec. Je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Et finalement, pour les 10 prochaines minutes, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : M. le Président, je vais laisser un suspense, parce qu'on a appris une chose pendant les deux heures de l'interpellation, on a appris une chose, et je vais le garder pour la fin, mais on a réentendu la marque de commerce de ce gouvernement : faire semblant, faire semblant d'agir et ne pas agir, hein, ce gouvernement passif-agressif face à l'est de Montréal.

Commençons par l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Alors, ceux qui nous écoutent, là, ils ont dit : Mais là ils parlent d'investissement, il y a l'urgence puis la dialyse, alors pourquoi l'opposition n'est pas contente? Il y a 10 millions ici puis il y a 40 millions là. Alors, c'est simple, là, il y avait trois projets, l'urgence, la dialyse et la modernisation de l'hôpital vétuste, trois choses distinctes. L'urgence et la dialyse, c'était dans le Plan québécois des infrastructures lorsque nous étions au gouvernement, et j'ai annoncé avec le ministre de la Santé certaines des étapes pour la dialyse et l'urgence, et le gouvernement actuel a complété ces travaux. Mais ce dont ils ont parlé en campagne électorale, et ils étaient très, très, très fâchés, ce n'était ni l'urgence ni la dialyse, c'était la modernisation de l'hôpital vétuste, le plan immobilier de 900 millions. Et, le 1er avril : «Les candidats du Parti libéral du Québec [...] dans les circonscriptions de l'est [...] ont uni leurs voix [aujourd'hui] afin de réitérer leur soutien au vaste projet de modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.»

Avez-vous entendu le ministre parler du projet de modernisation? Avez-vous entendu la députée en parler? Non. Ils font semblant qu'ils n'ont pas émis ce communiqué de presse, ils font semblant que c'est autre chose. Ils ont eu trois ans, dans trois budgets différents, pour inscrire en projet — en projet — la modernisation. Ils ne l'ont pas fait. Et mon collègue de Bourget citait tout à l'heure le Dr Ghali, qui dit comment la vétusté maximale de tous les hôpitaux de Montréal fait en sorte de mettre à risque la santé des gens qui y sont. Et là il y a trois ans de perdus dans un processus qui peut durer 10 ans. Ça fait qu'au lieu d'être rendus à l'année 3, à cause des libéraux, on est rendus à l'année zéro. L'urgence, ça va, la dialyse, ça va, mais la vétusté empire, empire. Et, dans ce communiqué de presse, ils disaient très justement que le plan clinique avait été adopté. Sous notre gouvernement, on avait fait en sorte de faire avancer le plan clinique pour arriver à l'inscription au PQI. Alors, d'après les signaux que je comprends, les gens de Maisonneuve-Rosemont, les 600 000 patients qui comptent sur cet hôpital aujourd'hui, un des plus vétustes au Québec, n'auront même pas, dans le budget de mardi, la nouvelle que le projet va être mis à l'étude. Et donc il faudra attendre la défaite de ce gouvernement en 2018 pour qu'on commence avec quatre ans de retard ce qu'on pouvait faire maintenant. Alors, faire semblant, parler d'autre chose.

Décontamination des terrains. On a posé la question : Pourquoi un projet dans le budget d'il y a deux ans a conduit à zéro dépense? Ils n'en ont pas parlé. Ils ont honte. Ils ne peuvent pas en parler. Ils ont fait semblant d'avoir ClimatSol-Plus, mais ils n'ont rien fait.

Sur le Stade olympique : oui, j'admets que, quand j'étais ministre de la métropole, je me battais pour le Stade olympique. Oui, j'admets que, député de Rosemont, je voulais que ça avance, puis je faisais pression sur le ministre du Tourisme, sur le ministre des Finances puis sur la première ministre puis je voulais que la décision soit prise parce que je trouvais que c'était essentiel. Puis, quand le chef du Parti libéral a dit : Dans les premières semaines du gouvernement, une décision sera prise pour ce toit, j'avoue que j'ai eu un léger espoir, j'ai dit : Peut-être que l'ancien président de la RIO, qui avait fait la démonstration de l'autofinancement possible avec le toit du stade, a convaincu son chef puis qu'on va avoir de l'action, et j'aurais applaudi, mais, «dans quelques semaines», c'était il y a deux fois 52 semaines. Et, en plus, ils ont eu sur leurs bureaux en octobre 2015 la proposition de la RIO avec les options toit, pas de toit, toit fixe, toit ouvrant. Et là on entend la députée dire : Ah! il faut regarder ça. Ça a tout été regardé, M. le Président. Ils ont, depuis plus d'un an et demi,

sur leurs bureaux la recommandation. Ils ont pris la décision de ne pas décider. Ils décident de ne pas décider puis ils vont nous faire croire qu'ils sont le gouvernement du changement pour l'est de Montréal. Ils sont le gouvernement de l'atavisme programmé. Ils font exprès de faire semblant et ils ne font rien.

Alors, je vous ai annoncé qu'on avait une nouvelle, oui, une nouvelle sur les transports en commun. Alors, le ministre a eu l'audace de dire que le projet de la ligne bleue et le REM se feraient en simultané. Bon, c'est vrai que des fois ils en parlent, de la ligne bleue, hein, ce que mon ancien patron Jacques Parizeau appelait les paroles verbales. Il leur arrive d'avoir des paroles verbales sur la ligne bleue, mais ils ont des actes sur le REM qu'ils n'ont pas sur la ligne bleue. Sur le REM, ils ont des sommes : 1,3 milliard, 1,4 milliard. Sur le REM, ils ont un calendrier de réalisation. Sur le REM, ils ont même passé une loi, une loi, M. le Président : dépôt, première lecture, deuxième lecture, adoption d'une loi pour permettre le REM. Qu'en est-il pour la ligne bleue? Y a-t-il une somme? Non. Y a-t-il un calendrier? Non. Y a-t-il des prévisions de travaux? Non. Et là j'ai demandé, parce que nous avons appris que le dossier d'opportunité, qui est une étape nécessaire pour réaliser un projet d'infrastructures, avait dormi pendant un an sur le bureau du ministère des Transports, alors qu'il était prêt, et là j'ai demandé au ministre : Est-ce que le Conseil des ministres l'a adopté? Il nous a dit qu'il était à l'étude. Mais c'est la pire nouvelle, pour l'est de Montréal, de l'année. Le dossier d'opportunité est encore à l'étude. Il n'a même pas été adopté par le Conseil des ministres. On ne sera même pas en situation de faire passer le projet à une autre étape dans le PQI. Mais là le ministre vient de confirmer qu'ils n'ont même pas pris la décision du Conseil des ministres pour faire passer une étape à ce projet.

Mais on sort d'ici bien plus découragés qu'on est entrés. On n'a pas d'information sur la décontamination. Sur le Stade olympique : on voit bien qu'on essaie de gagner du temps, puis les décisions qui auraient pu être prises dans les premières semaines, qui auraient pu être prises lors du dépôt de la recommandation du RIO, maintenant sont encore repoussées. Et là on apprend que, sur la ligne bleue, le Conseil des ministres n'a même pas adopté le dossier d'opportunité, il est encore à l'étude, à l'étude, M. le Président. Ce gouvernement est une catastrophe pour l'est de Montréal, une catastrophe.

Là, le ministre nous dit : Ah! vous allez voir, ça va être génial, ce qui va se passer dans le logement. Bien, jusqu'à maintenant, lorsque nous étions là, et même dans des gouvernements libéraux précédents, il y avait 1 500 logements sociaux construits par année. Avec eux, ça a tombé à 500, et ensuite ils ont presque aboli le programme de rénovation. Donc, ils ont créé les conditions de l'aggravation du mal-logement à Montréal.

• (11 heures) •

La Direction de la santé publique nous a avertis lors d'une présentation. Le ministre de l'Habitation de l'époque était absent, parce que ce n'était pas assez important, et pour lequel on attend toujours une réaction. C'est comme, à Montréal, s'il y avait 50 000... Il y a 50 000 logements insalubres, 50 000. Si c'était une ville de 50 000 habitants, ce serait l'état d'urgence, mais, comme c'est réparti sur l'île de Montréal, il n'y a aucune accélération des investissements pour essayer de réduire cette situation inacceptable, qui a des incidences sur la santé des familles, des enfants. Un logement sur trois à Montréal présente un signe d'insalubrité, et plusieurs, plus qu'un signe. Lorsque ce rapport a été remis à l'automne 2015, on se serait attendus à ce que le gouvernement dise : Wow! il y a du monde que leur logement les rend malades, on va rétablir les budgets, on va créer plus de logements sociaux. Mais, non, ce gouvernement fédéraliste de droite dit : Non, non, nous, on va augmenter l'aide au logement, c'est-à-dire on va donner plus de sous aux gens qui vont payer leurs propriétaires qui ont des logements insalubres. Une mesure qui n'a aucun impact sur la salubrité, c'est ça qu'ils ont fait.

Alors, aujourd'hui, on voit bien un gouvernement qui assume son inaction pour l'est de Montréal. Ils ont l'air d'en être fiers puis ils essaient de nous faire croire qu'ils agissent. Un gouvernement passif-agressif, on a hâte que ça se termine, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup.

Et, compte tenu de l'heure, je lève la séance. Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 28 mars 2017, à 9 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

(Fin de la séance à 11 h 1)